

AGRIDAPE

Revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes

Décembre 2017-Volume 33-3



L'agroécologie au service des ODD



Agriculture durable à faibles apports externes
Numéro 33-3, décembre 2017
AGRIDAPE est l'édition régionale
Afrique francophone des magazines
LEISA co-publiée par ILEIA et IED Afrique
ISSN N°0851-7932



Édité par :
IED Afrique
24, Sacré Coeur III - Dakar
BP : 5579 Dakar-Fann, Sénégal
Téléphone : +221 33 867 10 58
Fax : +221 33 867 10 59
E-mail : agridape@iedafrique.org
Site Web : www.iedafrique.org

Coordonnateur : Birame Faye

Comité éditorial :
Bara Guèye, Cheikh Tidiane Wade,
Mamadou Fall, Mamadou Diop,
Lancelot Soumelong Ehode, Djibril Diop,
Rokhaya Faye

Administration :
Maimouna Dieng Lagnane,

Traduction : Bougouma Mbaye Fall
et Ousmane Traoré Diagne

Conception graphique :
Elhadj Diakité
77 297 09 43

Edition Internationale
Farming Matters
Secrétariat : IED Afrique

Edition éthiopienne
Wegel
MELCA
PB: 1519 Code 1250 Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: nchs4f@gmail.com

Édition espagnole
La revista de agro-ecologia
Asociación ETC Andes, AP.18-0745,
Lima 18, Pérou
E-mail : base-leisa@etcandes.com.pe

Édition indienne
LEISA India
AME Foundation,
PO Box 7836, Bangalore
560 085, Inde
E-mail : amebang@giasbg01.vsnl.net.in

Sommaire

- 4 **Editorial**
- 6 **Sécurité alimentaire, résilience et agroécologie en Guinée : Sara fait cap sur des ODD**
Etienne Mauchard-Bah, Jean Koivogui, Cécile Broutin, Floriane Thouillot, Dominique Violas & Alice Villemin
- 10 **Zones des Niayes du Sénégal : l'impact de la lutte antiérosive sur la biodiversité et les revenus des paysans**
Laure Brun
- 14 **Valorisation des bassins de rétention : un levier d'autopromotion des communautés paysannes de Tahoua, Maradi et Niamey**
Abdou Assoumana
- 17 **Culture légumière à Parakou : bio-contrôle des maladies et des ravageurs pour une production responsable**
Gildas Louis Djohy
- 20 **Champ-école pour l'agroécologie : pour diffuser des systèmes de production durable au Nord Togo**
Myriam Mackiewicz-Houngue
- 23 **Une approche intégrée de valorisation de la filière caprine pour lutter contre la pauvreté au Cameroun**
Félix Meutchieye & Eliane S. Ebodiam E.
- 26 **Découverte : Quand TIC et Agroécologie offrent des opportunités d'entrepreneuriat aux jeunes en Afrique**
Propos recueillis par Rokhaya Faye
- 29 **Bibliographie**
- 31 **Sites web et liens**
- 32 **Agridape info**
- 34 **Lu pour vous : Evaluation des pratiques agroécologiques : Les avancées du GTAE**
- 36 **Suivi pour vous : FAO : 400 participants attendus au deuxième Symposium international sur l'agroécologie**
- 38 **Partage de Savoirs entre Paysans Sénégalais à travers la Vidéo Participative**
- 40 **IED info**

UN RESEAU, UNE DYNAMIQUE

AgriCultures est un réseau de diffusion et d'échange d'informations sur des approches agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées aux réalités agroécologiques et sociales. Ce nom marque bien le fait que l'agriculture n'est pas juste un secteur économique de spéculation ou un ensemble de paquets technologiques, mais qu'elle comporte une dimension culturelle intrinsèque dont la diversité est à valoriser et à protéger. Le réseau réunit sept éditions régionales, dont AGRIDAPE, représentant tous les continents. Ces éditions sont regroupées autour d'un secrétariat international pour renforcer la promotion de l'agriculture durable comme réponse au défi alimentaire mondial. AgriCultures dispose également d'une base de données spécialisée et d'un site Internet interactif qui permet d'accéder à de nombreuses informations et d'échanger sur le développement de l'agriculture durable dans le monde.

Le Programme sur l'Agriculture Durable à Faibles Apports Externes (AGRIDAPE) couvre l'Afrique francophone. Lancé en 2003, son objectif est de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'agriculture écologique durable. Il s'appuie sur la production d'un magazine trimestriel tiré à 3500 exemplaires distribués dans 55 pays, la mise en réseau des acteurs de l'agriculture durable au niveau national et le renforcement des capacités en capitalisation des expériences.

AGRIDAPE est porté par Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique) dont la vision est que le développement durable doit nécessairement s'appuyer sur le renforcement des capacités des catégories les plus vulnérables et l'établissement de relations équitables entre les différents acteurs de façon à permettre leur réelle participation à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations. Ainsi, IED Afrique fait la promotion des approches participatives à travers la recherche-action, l'analyse des politiques, la mise en réseau, la formation, la production et la diffusion d'informations en Afrique francophone pour atteindre le développement durable. Et, dans ce cadre, elle propose aux partenaires différents supports accessibles à travers son site internet (www.iedafrique.org).



Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce numéro de la revue AGRIDAPE fait un focus sur les liens entre les Objectifs de développement durable (ODD) et l'agroécologie. Il partage différentes expériences qui démontrent le rôle majeur que l'agroécologie peut jouer dans le combat pour une alimentation saine, une préservation des écosystèmes, un développement inclusif, une réduction significative de la pauvreté, l'élimination de la faim, etc.

Ces enjeux seront revisités au cours du deuxième symposium international sur l'agroécologie prévu en début avril 2018, à Rome. D'ailleurs, ce numéro s'approprie le thème de ce banquet où il est attendu des centaines d'acteurs qui discuteront de l'importance des exploitations familiales durables dans un processus de développement.

L'efficacité des systèmes agroécologiques confirment encore une fois qu'il est possible de bâtir un développement basé sur une agriculture familiale plus résiliente, capable de nourrir les populations et de générer des emplois décents d'ici 2030.

Cela suppose que les décideurs s'engagent à faire de l'agriculture écologique un ODD.

Bonne lecture !

Zones des Niayes du Sénégal : l'impact de la lutte anti-érosive sur la biodiversité et les revenus des paysans

Laure Brun

Des techniques de protection des pépinières ont été testées dans la zone agroécologique des Niayes (Ouest-Nord du pays) pour contrecarrer le phénomène de salinisation des terres du lac Tamna. Des actions de reboisement très significatives ont été engagées, permettant la récupération de 110 ha entre 2014 et 2016.

Sécurité alimentaire, résilience et agroécologie en Guinée : Sara fait cap sur des ODD

Etienne Mauchard-Bah, Jean 14 Koivogui, Cécile Broutin, Floriane Thouillot, Dominique Violas & Alice Villemin

Le projet Sécurité alimentaire, résilience et agroécologie en Guinée (Sara) a été initié en octobre 2016 par le Gret et ses partenaires, en réponse à l'épidémie de maladie à Virus Ebola et aux effets des changements climatiques. Ses actions soutiennent le développement de plusieurs filières vivrières et maraîchères cruciales pour l'alimentation des familles et la sécurité alimentaire en Guinée. Le projet appuie notamment l'amélioration des conditions de production agricole selon les principes de l'agroécologie, la valorisation de pratiques et techniques paysannes existantes et l'introduction d'innovations adaptées.

Culture légumière à Parakou : bio-contrôle des maladies et des ravageurs pour une production responsable et un équilibre des écosystèmes

Gildas Louis Djohy

Au Bénin, le développement des maladies et des ravageurs dans la production maraîchère au cours de ces dernières années constitue une contrainte majeure pour la durabilité de la filière et une production saine et responsable prônée à travers les Objectifs de développement durable (ODD). Les résultats des enquêtes menées à Parakou montrent que les maraîchers développent une diversité de méthodes préventives et utilisent, en cas d'attaque des cultures par les parasites, des produits biologiques. Le contrôle biologique des nuisibles vise la protection des cultures, en privilégiant l'utilisation de substances naturelles qui contribuent à l'équilibre des écosystèmes comme l'indique un des ODD.



L'agroécologie, un levier d'action pour le développement durable

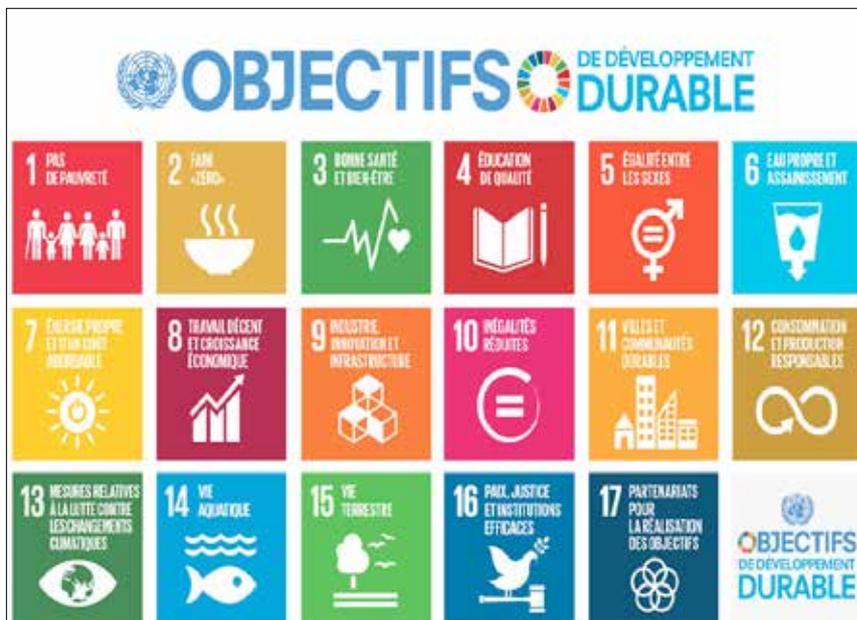
Lors du sommet mondial des Nations Unies en Septembre 2015, les grands dirigeants du monde ont eu l'opportunité d'adopter 17 objectifs mondiaux pour pouvoir, d'ici 2030, (i) Mettre fin à l'extrême pauvreté, (ii) Lutter contre les inégalités et l'injustice et (iii) Régler le problème du dérèglement climatique. Ces défis mondiaux appelés « Objectifs de développement durable » (ODD) s'inscrivent dans le cadre d'un nouvel agenda post-2015 intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Ce programme tient compte des succès comme des insuffisances des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et met l'accent sur de nouveaux domaines tels que l'inégalité économique, l'innovation, le changement climatique, les modes de production et de consommation durables, la paix et la justice, etc.

Lutter contre la faim, toujours une priorité des ODD

Malgré le développement de la production et l'engagement de beaucoup d'acteurs contre la faim au 21^{ème} siècle, elle reste... encore ! Ce problème majeur est d'ailleurs la deuxième priorité des ODD, après l'éradication de l'extrême pauvreté. En effet, le rapport 2015 de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur « l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde », renseigne que « quelques 795 millions de personnes dans le monde n'ont pas assez de nourriture pour mener une vie active saine. C'est environ une personne sur neuf sur terre », même si des progrès notables ont réalisés sur les questions alimentaires.

L'Afrique continue d'être l'un des plus grands « hotspots » de la faim dans le



monde, avec une personne sur cinq sous-alimentée. La croissance démographique et l'agriculture intensive ont réduit la disponibilité d'eau par habitant dans la région, au cours des cinq dernières décennies.

En outre, le changement climatique pourrait mettre à mal les efforts réalisés au cours de la dernière décennie. Avec 70 % des cultures en Afrique dépendant des aléas climatiques, les productions alimentaires pourraient être affectées par la variabilité climatique, s'il n'y a pas de mesures hardies relatives à la lutte contre le changement climatique (ODD 13). Et si rien n'est fait, 600 millions de personnes supplémentaires souffriront de la faim d'ici 2080, selon la FAO.

Ce n'est donc pas un hasard que l'ODD 2 vise à mettre fin à la faim, à assurer la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition, et à promouvoir une agriculture durable. Cet ODD veut assurer à tous l'accès à une nourriture suffisante et adéquate. Il veut faire chuter les statistiques du nombre de personnes souffrant de la faim. Certes, cela constitue un véritable défi du siècle car la faim

n'est pas qu'un problème de revenu, mais aussi de production suffisante pour les personnes qui en ont besoin.

Modes de consommation et de production responsables pour un développement durable !

Ce nouvel agenda 2030 reconnaît donc le défi auquel nous sommes confrontés et l'importance des systèmes alimentaires durables et des nouvelles façons de travailler la terre et de gérer les ressources naturelles pour construire un avenir viable pour l'humanité. La terre constitue la base d'un développement agricole durable.

Aujourd'hui, la dégradation et l'appauvrissement des sols représentent une menace mondiale, réelle et croissante dont les causes peuvent être, entre autres, l'érosion par le vent, l'eau et le labour, le compactage, la perte de matière organique du sol, la salinisation et la pollution, etc. De ce fait, l'ODD 12 met l'accent sur la promotion des modes de consommation et de production responsables et plus durables grâce à diverses mesures. Des technologies appropriées, des politiques durables et inclusives,

des programmes de vulgarisation efficaces et des systèmes d'éducation solides doivent être mis en place pour « produire plus avec moins ... ». L'agriculture doit aujourd'hui relever un certain nombre de défis cruciaux : nourrir une population croissante et de plus en plus urbaine, lutter contre la pauvreté et les inégalités et assurer une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. Nous savons maintenant qu'il existe des modèles de production agricole qui sont tout aussi efficaces mais qui utilisent des techniques plus appropriées qui réduisent l'impact environnemental et protègent la biodiversité. Il s'agit de l'agroécologie. Beaucoup d'acteurs la considèrent à juste titre comme l'une des réponses les plus pertinentes à ces défis.

En effet, l'agroécologie repose sur un ensemble de pratiques agricoles au service de la valorisation durable des ressources naturelles. Il s'agit d'un système où l'agriculteur contribue à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la santé des populations qu'il approvisionne. Tout en préservant les équilibres, l'agroécologie peut viser un certain niveau d'intensification pour contribuer efficacement aux enjeux alimentaires de la planète. Ses résultats se mesurent en particulier en termes de qualité nutritionnelle, sanitaire et environnementale des produits. Ils se mesurent aussi en termes de préservation du potentiel de production.

L'agroécologie est mise en œuvre à l'échelle d'un espace productif dans lequel elle aura un impact plus important sur la préservation de son agrosystème. Elle a le mérite de contribuer à l'amélioration de la productivité des activités agricoles, à sa durabilité et la préservation de la biodiversité.

Relever les défis ensemble en partant de l'existant et de ses réalités....

Face à cette situation, les acteurs s'organisent et mettent en place des initiatives qui apportent des réponses certes à petite échelle, mais appropriées et durables. Il s'agit par exemple du projet « Adaptation Togo, Durabilité et Résilience de l'Agriculture familiale dans la région

des Savanes ». Il a utilisé l'approche champ-école pour atteindre une cible de 2000 familles et encourager les producteurs à changer leurs systèmes de production qui avaient fragilisé les ressources productives et conduit à la migration et au développement des emplois non agricoles dans une zone (Myriam Mackiewicz-Houngue).

Par ailleurs, le phénomène de la variabilité climatique s'impose aujourd'hui comme une réalité à laquelle nos sociétés devront s'adapter. De nombreux secteurs d'activités doivent désormais anticiper divers scénarios du futur climatique de nos environnements et développer des stratégies pour faire face aux conséquences. C'est ainsi qu'au Bénin, dans la périphérie de Parakou, les maraîchers font face à des ravageurs et des infections de leurs plants par le biais d'une lutte biologique pour assurer la poursuite de leurs activités dans la zone, sans compromettre les écosystèmes et assurer une rentabilité économique (Gildas Louis Djohy).

Au Niger, une initiative appuyée par l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) dans les régions de Maradi et Tahoua est en train de contribuer à l'ODD 6 en

facilitant l'accès à l'eau et assurant une gestion durable de cette ressource. Elle a permis de réhabiliter 18 bassins de rétention d'eau de pluie. La gestion est confiée des comités locaux paysans. Cette valorisation des eaux de pluies a contribué à l'augmentation des surfaces cultivables, cela afin d'accroître la production agricole et réduire l'insécurité alimentaire dans les régions bénéficiaires (Abdou Assoumana). D'autres initiatives agroécologiques qui concourent à l'atteinte des ODD composent ce numéro de la revue AGRIDAPE.

Aujourd'hui, avec les pressions humaines de plus en plus fortes sur les ressources naturelles, l'agroécologie mérite une plus grande attention de la part des gouvernements, des acteurs de la société civile, des réseaux de producteurs, des chercheurs etc. Cette synergie, si jamais elle se réalise, peut participer à la définition d'un cadre politique propice à une mise à l'échelle des pratiques agroécologiques, à une sécurité alimentaire plus durable, donc à une transition vers des systèmes agricoles plus résilients contribuant à l'atteinte des ODD. ■

L'agriculture familiale dans chaque ODD

Plusieurs ODD font référence au rôle que l'agriculture familiale doit jouer dans leur mise en œuvre.

En plus d'être présente évidemment dans les ODD 1 et ODD 2 (éliminer pauvreté et la faim) , il y a un lien clair avec les objectifs suivants:

ODD 5 : la réalisation de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes

ODD 6 : La disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement

ODD 7 : l'accès à l'énergie fiable, durable et à un coût abordable

ODD 11 : faire en sorte que les villes et établissements humains soient inclusifs, résilients et durables

ODD 12 : établir des modes de production et de consommation durables

ODD 13 : adopter des mesures urgentes pour combattre le changement climatique et ses effets

ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols.

source : Forum Rural Mondial

Un projet inscrit dans plusieurs objectifs de développement durable

L'objectif du projet est d'améliorer la résilience en renforçant l'autonomie des ménages ruraux par :

- i L'appui à une production agricole accrue, diversifiée, et à une meilleure couverture des besoins des familles des producteurs, via l'amélioration des conditions de production des exploitations agricoles familiales basée sur des principes agroécologiques ;
- i une augmentation et une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les différents maillons des filières (production, transformation, commercialisation), et ainsi une augmentation des revenus des ménages vivant de ces filières ;
- i un meilleur approvisionnement des centres urbains en produits locaux de qualité ;
- i une amélioration des connaissances et des pratiques alimentaires et nutritionnelles des ménages.



Photo : Gret Guinée

femmes et jeunes engagées dans l'agroécologie.

Ainsi, le projet, dans son ensemble, vise à contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) dont principalement l'ODD 1, à travers un soutien à la croissance agricole et aux activités de transformation et commerce des ménages et la réduction de la pauvreté via l'augmentation de leurs revenus. Le projet contribue également à l'atteinte de l'ODD 8 qui vise à promouvoir une croissance soutenue, partagée et durable et en partie aussi à l'ODD 10 axé sur la réduction des inégalités dans le pays et entre les pays. En effet il promeut une rémunération meilleure du travail dans les emplois

du secteur de la production (ouvriers agricoles, notamment en Moyenne Guinée) et de la transformation (apprentis dans des ateliers), mais également dans l'auto-emploi (accès au foncier, accès à des activités économiques sur l'aval de la filière). Le projet appuie aussi la recherche d'une répartition équitable des revenus entre les différents maillons des filières et la mise en place d'accords interprofessionnels, notamment dans le cadre des activités liées à la production de riz de mangrove vendu sous une marque collective, avec une répartition consensuelle des marges entre producteurs, étuveurs, décortiqueurs et commerçants. En travaillant à une revalorisation du travail des producteurs et des autres acteurs en milieu rural, le projet vise aussi à réduire les disparités économiques entre ruraux et urbains.

Sur les 230 000 bénéficiaires estimés en fin d'année 1 (octobre 2017), 60 % sont des femmes, nombreuses dans le secteur de la production en Moyenne Guinée mais aussi dans la transformation du riz et de l'huile de palme en Basse Guinée et Guinée Forestière. En renforçant leurs activités économiques et leurs capacités en gestion et management des organisations, le projet contribue à une plus grande autonomie financière et à une meilleure représentation dans les processus de décisions des groupements et dans les discussions entre les acteurs et avec les services de l'Etat et partenaires (ODD 5). L'ODD 12 n'est pas négligé dans la mesure où les expériences contribuent à établir des modes de production et de consommation durables via une démarche agroécologique, une amélioration de la qualité des produits, et en mettant en relation les producteurs et les consommateurs.

Agroécologie : focus sur les actions en Guinée Forestière

Dans le cadre de ses appuis à la production agricole, le projet Sara a développé en Guinée Forestière une démarche de promotion de pratiques agroécologiques dont l'objectif est d'améliorer les conditions de production au bénéfice d'une agriculture familiale plus autonome et plus économe en intrants externes, capable de valoriser en priorité ses ressources propres et de maîtriser ainsi son endettement. Sur le plan environnemen-

tal et sanitaire, elle contribue fortement à la réduction de l'utilisation des herbicides et des engrais minéraux au profit d'engrais organiques et de bio-pesticides, et favorise la limitation de la déforestation. Au niveau social, elle améliore l'alimentation de la famille par la consommation d'aliments variés et la diminution des risques sanitaires liés aux produits chimiques. Tous ces éléments concourent à la réduction de la charge et de la pénibilité du travail, et à la croissance des revenus des jeunes et des femmes.

Dans la région forestière, la démarche agroécologique a été co-construite avec l'ensemble des acteurs (paysans, équipe du projet Sara, recherche agronomique, organisations paysannes, services techniques de l'Etat), et associe savoir-faire locaux traditionnels et innovations. Elle a reposé sur quatre grandes étapes :

Δ La réalisation d'un diagnostic des exploitations agricoles familiales, des systèmes de culture et des pratiques paysannes dont celles basées sur des principes agro-écologiques ;

Δ L'identification et la sélection de techniques et pratiques agro-écologiques à valoriser ou introduire, validées collectivement et de façon participative ;

Δ La formation des conseillers techniques des organisations d'appui (Gret et organisations paysannes) et des paysans relais ;

Δ L'expérimentation et le suivi de ces techniques et pratiques en associant les paysans (paysans relais mais aussi groupements agricoles), la recherche agronomique et les conseillers techniques.

Le projet Sara a d'abord réalisé en Guinée forestière un diagnostic en partenariat avec l'Institut de recherche agronomique de Guinée (Irag), via un binôme d'étudiants franco-guinéen, et avec l'appui ponctuel d'une consultante internationale. Il s'agissait de réaliser dans deux zones représentatives (savanicole et sylvi-cole) une analyse globale du territoire suivie d'une analyse approfondie des systèmes de culture, pour dresser une typologie des exploitations agricoles, afin de décrire les calendriers culturaux et d'identifier des pratiques et techniques culturelles existantes.

Les contraintes, besoins et priorités des paysans et de leurs groupements, ont également été analysés afin de déterminer les pratiques agroécologiques à expérimenter (voir illustration 2).

Le diagnostic s'est terminé par un atelier de synthèse réunissant les différents partenaires (services techniques de l'Etat, fédérations), l'équipe du projet et des représentants des groupements de chaque zone du diagnostic. Il a permis une revue des

pratiques et techniques identifiées, la sélection de propositions techniques à tester et l'élaboration des modalités d'expérimentation, de suivi et de diffusion par des paysans relais, choisis par leurs pairs.

Pratiques agroécologiques retenues en Guinée forestière

Zone agro-écologique	Pratiques agroécologiques identifiées
Coteau rizicole	Succession riz-légumineuse (arachide, niébé ou soja)-riz (avec une variété de cycle court)
	Succession (riz-pois d'Angole)-pois d'Angole-(pois d'Angole-riz) avec association en bandes alternées
	Mucuna ou Pueraria utilisé en engrais vert
Plaine rizicole	Pueraria utilisé en engrais vert
	Rotation riz – légumineuse – riz avec enfouissement des chaumes
	Maraîchage de contre-saison en plaine
Bas fond rizicole	SRA (Système de riziculture améliorée) / SRI (Système de riziculture intensive)
	Association riziculture-élevage de canards
	Associations maraîchage-légumineuses en contre-saison
Coteau palmier à huile	Valorisation des jeunes palmeraies avec des cultures vivrières en rotation
	Association agroforestière palmier-pois d'Angole
	Couverture du sol par le Pueraria
	Bandes pare-feu valorisées (avec niébé, arachide ou Mucuna)
Toutes zones	Bio-pesticides contre ravageurs et maladies au champ
	Compost de pailles de riz et/ou rafles de palmier avec ou sans déjections animales
	Méthodes agroécologiques de conservation des semences de niébé

Renforcement de capacités

Les étapes suivantes de la démarche ont été la formation de l'équipe du projet et des conseillers techniques des organisations paysannes à l'agroécologie (définitions, objectifs, exemples de pratiques), l'identification et la formation de paysans relais (détermination des critères, entretiens avec les groupements et individuels, visite de terrain, validation participative de l'ensemble du groupement, formation suivant différents modules progressifs), l'élaboration d'un protocole expérimental simplifié comprenant une parcelle agroécologique et une parcelle témoin, et l'élaboration d'outils de suivi-évaluation (fiche de suivi et fiche d'évaluation post-expérimentation).

La démarche est fortement ancrée dans le réseau des groupements de producteurs, acteurs centraux dans la validation, la gestion et le suivi du processus. Cette approche associe aussi étroitement les services de l'Etat

au niveau central et local, notamment la recherche agronomique (IRAG), le conseil agricole à travers l'Agence nationale de promotion et de conseil agricole (ANPROCA) et le Bureau de stratégie et de développement du ministère de l'Agriculture (BSD), afin qu'ils soient parties prenantes de ce processus de recherche de solutions aux problématiques de l'agriculture familiale et, à terme, d'adaptation des politiques publiques en conséquence. Pour l'instant, 34 paysans relais issus de 17 groupements composés de 295 membres mettent en œuvre les formations théoriques et pratiques qu'ils ont reçues. Parmi les tests mis en place par les paysans relais et fortement appréciés au sein des groupements de producteurs, ces éléments sont particulièrement avantageux²:

Δ l'association et la rotation de cultures légumineuses/céréales, qui va permettre entre autres de réduire les risques de maladies et de ravageurs, d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles, de valoriser les in-

teractions et la complémentarité entre les cultures, de lutter contre les plantes adventices, et de maintenir et améliorer la fertilité et la structure du sol ;

Δ l'utilisation des biopesticides, qui va limiter l'invasion et la propagation des ravageurs et maladies dans les cultures, en préventif et en curatif à un faible coût, sans risque sanitaire et environnemental, et en utilisant des matières organiques locales ;

Δ l'utilisation des engrais verts (mucuna ou pueraria) avant la culture principale, qui va permettre d'améliorer la fertilité du sol en minéraux (notamment azote) et en matière organique pour favoriser la croissance des cultures. Elle permet aussi de protéger le sol contre l'érosion hydrique, de restructurer le sol en améliorant la porosité et en facilitant l'infiltration de l'eau dans le sol, et enfin éviter la propagation des maladies dans le champ ;

Δ l'association agriculture-élevage (riz-canards), qui va permettre de lutter naturellement contre les herbes adventices, de valoriser les déjections

² Ces bénéficiaires sont tirés du « Guide technique de pratiques agroécologiques et agroforestières en zone tropicale humide », ouvrage collectif sous la coordination de Justine Scholle, Gret, 2015



Fabrication de biopesticides

Photo : Gret

animales pour augmenter la fertilité du sol, de désherber la parcelle, et d'améliorer simultanément la production agricole et des volailles.

L'objectif est maintenant de poursuivre petit à petit les formations auprès de davantage de paysans relais et de membres de groupements dans la zone. Des échanges seront également menés avec d'autres acteurs travaillant en Guinée sur les mêmes thématiques, à travers des visites d'échange et des ateliers.

Les résultats des techniques et pratiques agroécologiques suivies étape par étape par l'équipe du projet accompagnée de l'IRAG, seront capitalisés sur chaque expérimentation en approfondissant les avantages et inconvénients de chacune, et les écueils à éviter ; ce afin de produire des références et des connaissances et de les partager. L'analyse de la démarche s'attardera sur les changements de type technique et organisationnel - expérimentation de nouvelles pratiques, diffusion de ces pratiques auprès des paysans, mise en place d'un système d'accompagnement de ces changements au sein des groupements - et ainsi sur sa contribution aux ODD 1 et 12.

Un enjeu de promotion d'une agriculture familiale durable

Il est encore trop tôt pour tirer les enseignements de la démarche et des pratiques expérimentées en Guinée Forestière puisque les actions viennent de démarrer. Cependant, les

Un exemple de pratique agroécologique innovante : l'association riz - élevage de canards



A titre d'exemple, la pratique innovante « association riz et élevage de canards » testée par plusieurs paysans relais, vise l'amélioration de la fertilité par les fientes des canards et à travers leur piétinement qui donne une bonne aération au sol. Elle permet aussi le désherbage du riz car les canards se nourrissent des adventices. Ainsi, l'association riz-canard contribue à l'augmentation du rendement du riz et à la réduction des coûts de production en s'affranchissant du recours aux herbicides et engrais minéraux. La vente à terme des canards constitue un revenu supplémentaire pour l'exploitant. Cette pratique contribue à la sécurité alimentaire et correspond aux habitudes des familles qui dans cette zone consomment de la viande de canard. L'introduction de cette pratique renforce l'autonomie des exploitations familiales, réduit la pénibilité du travail et la mobilisation de la main d'œuvre pour le désherbage, tout en renforçant les savoir-faire locaux.

Cette pratique a été initiée suite à l'identification d'une expérimentation au Sénégal en Casamance par l'ONG Afrique en vie. Des échanges sont prévus afin de partager les expériences sur cette pratique et le suivi évaluation des résultats permettra de produire des références en Guinée Forestière.

bases du projet et de la démarche agroécologique sont posées, et l'ensemble des équipes, des organisations partenaires, des paysans, des services techniques de l'Etat, et des acteurs publics et privés sont engagés afin de continuer à améliorer durablement les conditions de vie des agriculteurs familiaux et ménages ruraux guinéens, et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en Guinée.

Un atelier national a déjà été organisé en octobre 2017 pour échanger sur les enjeux du soutien de l'agriculture familiale et du développement de l'agroécologie en Guinée, et a connu un fort engouement. Il a permis de commencer un plaidoyer et des actions de communication en faveur d'une agriculture plus durable. Ce plaidoyer sera poursuivi tout au long du projet. ■

Auteurs :

Etienne Mauchard-Bah, Chef du projet Sara en Guinée
Jean 14 Koivogui, Coordinateur régional du projet Sara en Guinée forestière

Cécile Broutin, Responsable du projet Sara, expert filières et marchés au siège du Gret

Floriane Thouillot, Chargée d'études filières agricoles au siège du Gret

Dominique Violas, Expert technique du Gret en agroécologie
Alice Villemin, Stagiaire en agroécologie

Voici les informations complémentaires :
<http://www.gret.org/projet/securite-alimentaire-resilience-agroecologie-guinee/>



Zones des Niayes du Sénégal : l'impact de la lutte anti-érosive sur la biodiversité et les revenus des paysans

Laure Brun



Enda Pronat

Pose de digue anti-Erosive par les femmes

Des techniques de protection des pépinières ont été testées dans la zone agroécologique des Niayes (Ouest-Nord du pays) pour contrecarrer le phénomène de salinisation des terres du lac Tanma. Des actions de reboisement très significatives ont été engagées, permettant la récupération de 110 ha entre 2014 et 2016.

E NDA Pronat et Woobin mettent en œuvre depuis une dizaine d'années un programme de renforcement de capacité pour une meilleure sécurité alimentaire des populations de Keur Moussa. Cette commune est localisée à l'Est de la bande côtière des Niayes, à 50 km environ de Dakar. Elle est composée de 36 villages avec une population de 40.000 habitants. La zone est caractérisée par l'arboriculture et le maraichage principalement, surtout dans le centre et le nord de la commune où l'eau d'irrigation est accessible. La zone Sud est soumise à une forte érosion hydrique, les terres sont dégradées et les nappes d'eau profondes. L'agriculture y est pratiquée uniquement pendant l'hivernage. La plupart des hommes sont partis à Dakar à la recherche de travail, laissant les femmes, les enfants et les vieux au village. Les terres agricoles sont également fortement menacées par les projets de l'Etat (AIBD, autoroute,...) et par l'avancée du front d'urbanisation.

La Commune de Keur Moussa appartient dans sa totalité au massif géologique du Plateau de Thiès, d'où le caractère accidenté du relief. Ce caractère accidenté du relief et l'existence de pentes prononcées ont donné naissance aux nombreux ravins et vallées fossilisées que l'on rencontre dans la Commune de Keur Mousseu, en partant de la crête du plateau, surtout dans sa partie Est et Sud dans les forêts classées de Monrolland et de Pout on trouve l'essentiel des mares et des marigots dans la zone dont le plus connu est «Thawel».

Les principaux sols rencontrés dans la zone étudiée sont les sols ferrugineux tropicaux lessivés parfois à taches et à concrétions à certains endroits comme Gapp, Mbirdiam dans les vallées, les sols sonthydomorphes et à hydromorphie temporaire d'où la présence des mares et des marigots dans la zone.

Au Nord, ces vallées se dirigent toutes vers le Lac Tanma (Lac rose) qu'elles alimentent, alors qu'au Sud, elles se dirigent vers la commune de Diass.

Parmi les principaux bassins versants qui se sont formés sur le Plateau de Thiès, deux touchent le terroir de la zone d'étude :

- L'ensemble de « Monrolland » qui occupe l'essentiel du territoire de la commune avec une incursion jusqu'au village de Keur Moussa et qui influence le régime des lagunes de la petite côte : de Sendou à Saly en passant par Somone.

Dans la commune de Keur Moussa, les premiers diagnostics menés par les populations ont montré que les terres situées sur le plateau de Thiès sont affectées par l'érosion hydrique qui emporte les couches fertiles et menace les villages. Il a d'abord fallu organiser des formations auprès des populations (principalement des femmes qui sont restées au village) sur la récupération des terres avec des ouvrages antiérosifs (diguettes, fascines, demi-lunes et d'autres ouvrages). Elles ont contribué à la réduction du ruissellement, au retour de la végétation et à la récupération de 114,47 ha de terres dégradées dans sept villages. La superficie récupérée a été mesurée au GPS par Enda Pronat, en 2016.

Enda Pronat a appuyé la structuration d'une fédération paysanne dénommée Woobin qui couvre les 36 villages de la commune avec près de 1000 membres, dont les objectifs sont de régénérer les ressources naturelles, sécuriser le foncier et de promouvoir l'agriculture saine et durable. Après avoir mis l'accent sur la lutte anti-érosive (zaï, demi-lunes, fosses d'infiltration, ponts filtrants, cordons pierreux,...) pendant plus de 6 ans, les populations ont travaillé sur la mise en valeur des terres récupérées à partir des techniques de production agroécologiques (reboisement, fertilisation organique, association de cultures, etc.). Ces dernières années, la commercialisation des fruits et légumes sains est devenue le principal levier pour susciter l'engagement des producteurs. Enda Pronat a appuyé la mise en place d'une coopérative paysanne appelée Sell Sellal, qui organise des marchés hebdomadaires à Dakar, permettant ainsi de rémunérer les efforts des producteurs et de productrices engagés- dans l'agroécologie.

Retour de la biodiversité et de l'humidité

L'aménagement des ouvrages antiérosifs a eu des impacts positifs sur les activités socioéconomiques. Ces ouvrages ont favorisé l'infiltration de l'eau, la rétention des particules des sables et des sédiments qui ont amélioré la texture du sol. Ainsi, les terres récupérées sont aujourd'hui valorisées par les exploitants familiaux à travers une agriculture saine et durable accompagnée par Enda Pronat et Woobin. Ainsi, les cultures de l'arachide et du niébé



Renforcement de la biodiversité dans la zone des Niayes

Enda Pronat

ont été réintroduites dans les villages de Landou et Touly. L'observation de la capacité de rétention d'eau des ouvrages a conduit certains exploitants agricoles à aménager des ouvrages dans leur champ dans le village de Gapp et de Lene. Dans ces champs, une humidité constante du sol et une amélioration de la production agricole et principalement du maraîchage sont constatées par les producteurs et les productrices.

« C'est grâce aux ouvrages de lutte antiérosive que son champ a connu une nette amélioration dans la production agricole car il y a six ans, certaines espèces n'arrivaient même pas au stade de floraison dans son champ »
Aby sène productrice

A Landou, le champ de Aby Sène constitue un exemple assez illustratif de l'étendue des impacts liés au projet de lutte anti érosive. Lors d'une visite guidée par la propriétaire, nous avons constaté que le sol était humide,

les espèces végétales étaient à un niveau important de développement. Selon Madame Aby Sène, c'est grâce aux ouvrages de lutte antiérosive que son champ a connu une nette amélioration dans la production agricole. Car il y a six ans, certaines espèces n'arrivaient même pas au stade de floraison dans son champ. Aujourd'hui, le rônier, le manguier et le juburier arrive à se développer et des espèces telles que le mbania, le kinkéliba sont régénérées.

La restauration des sols a favorisé la régénération des espèces végétales. Grâce aux aménagements pour la lutte antiérosive, sur les terres récupérées le retour du couvert végétal se fait progressivement (voir tableau ci-dessous des espèces végétales régénérées).

Le retour du couvert végétal est bénéfique pour l'élevage domestique. La divagation des animaux est décriée par les paysans et reconnue comme infraction au regard de la convention locale.

Ce phénomène est lié à la disparition progressive des parcours du bétail et à la sédentarisation des éleveurs.

Le reboisement et la régénération des espèces végétales dans le cadre de la défense et restauration des sols (DRS) constituent une opportunité de fourrage. En outre, durant l'hivernage, les ouvrages de retenus

d'eau tels que les demi-lunes et les fosses d'infiltration sont des points d'eau où les animaux viennent pour s'abreuver. Les aménages antiérosifs sont importants pour lutter contre l'érosion et ont des impacts positifs sur l'environnement et les activités socioéconomiques.



Espèces végétales régénérées

Arbres	Noms vernaculaires	Utilité
Mbal	Euphorbia scordifolia	Plante médicinale
Kel	Grewia bicolor	Plante médicinale
NGer	Xylopi aethiopia	Plante médicinale
Mbatamar	Cassia occidentalis	Plante médicinale
Dénat	Ipomea asarifolia	Plante médicinale
Dim	Cordylia pinnata	Fruits commercialisés
Mbania	Boscia senegalensis	Fruits commercialisés
Beer	Sclerocarya bierrea	Fruits commercialisés
Ndur	Indigo nummulariifolia	Ne sait pas
Buy	Andasonia digitata	Fruits commercialisés et feuilles consommées
kad	Acacia albida	Fertilisant naturel, aliment de bétail
Kinkéliba	Combretum Micrantum	Feuilles commercialisées
Nguiguis	Piliostigma reticulatum	Fertilisant naturel

Source : Lika GUEYE, stage en cartographie, Enda pronat, 2016

Le tableau montre les différentes espèces recensées au niveau des sites aménagés et des terres récupérées. Ces plantes permettent la fixation du sol et l'infiltration de l'eau. A côté de ces avantages, certaines plantes comme Nger, Mbatamar ou encore le Kel sont utilisées pour la médecine traditionnelle. D'autres plantes telles que le Mbania, le Kinkéliba sont cueillies et vendues par les femmes.

Augmentation des revenus

A ce niveau, nous avons enregistré les revenus agricoles des producteurs que nous accompagnons dans les différentes dimensions de la transition agro-écologique : restauration de leur environnement, techniques de production, de commercialisation et de plaidoyer pour la sécurisation foncière. Une évaluation externe a été réalisée en 2016 auprès des 465 producteurs répartis dans 25 villages de la commune de Keur Moussa parmi lesquels les sept dans lesquels se mène la lutte anti-érosive.

L'évaluation a révélé que les revenus

issus des activités d'agriculture saine et durable (ASD) commencent à augmenter à travers le développement d'une stratégie de commercialisation des produits. En effet, 34% des 465 producteurs appuyés ont déclaré que leurs revenus ont augmenté de plus de 20% et 44% d'entre eux, de 5% à 20% en l'espace de trois ans. Cependant, il est difficile de dire dans quelle mesure la lutte anti-érosive a contribué à l'amélioration des revenus.

Contraintes

Jusqu'en 2016, les aménagements anti-érosifs n'étaient menés que par des femmes (les hommes sont généralement en migration à la recherche de travail) avec des moyens limités et ne concernaient pas les gros ravins, ce qui ne permet pas d'éradiquer totalement le problème d'érosion. En 2015, Enda Pronat a commandité une étude auprès du cabinet GEODEF qui a réalisé un plan d'aménagement et de gestion durable à l'échelle du bassin. Ce plan prévoyait notamment des aménagements au

niveau des gros ravins et est estimé à 239 370 000 FCFA. Cela représente un coût énorme qui n'est pas à la portée des populations. Néanmoins, Enda Pronat continue d'appuyer les dynamiques villageoises dans la mise en œuvre de ce plan.

Une autre contrainte est la tendance actuelle de morcellement des champs pour en faire des parcelles à usage d'habitation dans la commune de Keur Moussa et particulièrement dans les sept villages concernés par la lutte anti-érosive. Ainsi, les villages de Landou, Gapp, Mbirdiam et surtout Thiambokh ont perdu une bonne partie des ouvrages anti-érosifs qui étaient aménagés sur des sites qui sont aujourd'hui morcelés et bornés. Les villages de Kessoukhat et de Kathiélick qui faisaient partie du programme de déplacement, sont délocalisés. Les ouvrages qu'ils abritaient ont disparus avec les travaux de l'autoroute à péage et de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD), deux grands projets d'infrastructures de l'Etat du Sénégal.

Face à cette situation, les populations ont décidé de porter un plaidoyer pour la sécurisation foncière des exploitations familiales auprès des populations et des autorités locales. Après 3 ans de sensibilisation, près de 200 exploitations ont obtenu des titres de régularisation de leurs parcelles agricoles.

Nécessité de réaliser 49 ouvrages

Dans le cadre de la lutte anti érosive, un travail important a été abattu par la fédération Woobin avec l'appui d'Enda Pronat durant la phase 2014-2016, avec le traitement des gros ravins qui a démarré dans les villages de Landou et Touly.

L'étude de GEODEF réalisée en 2015 a identifié la nécessité de réaliser 219 nouveaux ouvrages (ponts-filtrants, cordons pierreux, demi-lune, fosses d'infiltration, etc.) et de renforcer ceux existants. Ainsi, l'essentiel des nouveaux ouvrages sera positionné au niveau des gros ravins en vue de ralentir la vitesse de ruissellement, d'améliorer l'infiltration des eaux et la recharge de la nappe d'eau, de réhabiliter le couvert végétal et la fertilité des sols, et à terme faciliter / encourager les activités agricoles.

Le traitement des gros ravins débuté en fin 2015 a permis de réaliser une cinquantaine d'ouvrages (ponts filtrants de franchissement, ponts simples, cordons, demi-lunes). Les ponts filtrants de franchissement réalisés dans les villages de Landou et Touly ont été particulièrement appréciés pour avoir facilité la mobilité de la population pendant la saison des pluies et le déroulement de leurs activités économiques comme la commercialisation de leurs produits dans les marchés ruraux (Pout).

Pronat a prévu de poursuivre l'accompagnement pour la réalisation des ouvrages restants, de renforcer le niveau d'équipement pour alléger les travaux et assurer la sécurité des personnes qui travaillent dans l'exécution (pour 200 personnes environ).

Il faut noter que pour avoir des effets attendus sur cette activité, la fédération Woobin doit:

- partager le plan d'aménagement proposé par GEODEF (Géomatique, Développement des Territoires et Formation) avec les gestionnaires de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) et de l'Autoroute à péage pour voir dans quelle mesure ils peuvent

négoier des appuis pour diminuer les impacts négatifs causés par la réalisation des infrastructures ;

- poursuivre les forums villageois sur les lotissements anarchiques pour sensibiliser davantage les populations sur les voies à emprunter légalement pour avoir leur titre de régularisation foncière;
- poursuivre les sensibilisations auprès des autorités administratives et villageoises en vue de sécuriser les aménagements et des ouvrages, notamment en veillant au respect des règles de la convention locale de gestion durable des ressources naturelles qui a été élaborée en 2015.

Tous ces efforts au niveau local ne pourront cependant avoir d'impacts durables que s'ils sont renforcés par des politiques foncières, agricoles et d'aménagement cohérentes, saines et durables au niveau national. Des politiques qui visent à préserver le poumon vert de la zone des Niayes et les exploitations familiales, dans la mesure où elles alimentent le pays en fruits et légumes et qu'elles contribuent fortement à l'emploi des jeunes en milieu rural. ■

Laure Brun

Chargée du Suivi-Evaluation à Enda Pronat-Sénégal

Contact : lor_brun@yahoo.fr

Entre 2011 et 2012, Enda Pronat a mené une expérimentation avec un groupe de producteurs de Mbawane, dans un champ d'application, sur un « système éolien/pompasse électrique/micro irrigation ». Les résultats agronomiques et économiques ont montré que l'investissement (d'un montant d'environ 13 000 euros soit 8 515 000 F CFA environ) peut être rentable sur le long terme (10 ans), et qu'associé à des pratiques agro-écologiques, il peut améliorer considérablement et durablement les performances des exploitations familiales en :

- réduisant de 95% le temps de travail consacré à l'exhaure manuelle de l'eau ;
- économisant la consommation d'eau qui est trois fois inférieure à une irrigation avec les seaux ;
- améliorant les rendements de 20% en moyenne ;
- permettant d'exploiter une superficie au moins 3 fois plus grande qu'avec un système d'exhaure et d'irrigation manuel.



Valorisation des bassins de rétention : un levier d'autopromotion des communautés paysannes de Tahoua, Maradi et Niamey

Abdou Assoumana



Séance d'apprentissage des comités villageois

Crédit photo: A. Assoumana

Dans les régions de Niamey, Maradi et de Tahoua, au Niger, une initiative appuyée par l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) a contribué à la disponibilité en eau. Elle a permis de réhabiliter 18 bassins de rétention d'eau de pluie dont la gestion est confiée à des comités locaux paysans. Cette valorisation des eaux pluviales a contribué à l'augmentation des surfaces cultivables. Cela a aidé à booster la production agricole et à réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les régions bénéficiaires.

La République du Niger est un pays enclavé situé en Afrique de l'ouest. C'est un vaste territoire pénalisé par l'aridité de son climat (la zone saharienne représente 2/3 de la superficie du Niger). Sa superficie est de 1 267 000 km², et le pays s'étend entre 11,37 et 23,33 degrés de latitude nord et 0,06 et 16,00 degrés de longitude est. Avec des sols pauvres en voie de dégradation, le pays se présente sous la forme d'un grand plateau aux aspects tantôt rocheux, tantôt sablonneux, sillonné en maints endroits par des lits de fleuves fossiles venant du Sahara, et creusé par de nombreuses cuvettes constituant des mares pendant l'hivernage.

Peuplé de plus de 17 millions d'habitants en 2012, le Niger connaît l'une des plus fortes croissances démographiques au monde (démographique (taux moyen annuel de croissance de la population de 3,9%).

Le secteur rural, avec comme principales activités l'agriculture et l'élevage, constitue le premier secteur d'activités économiques du pays et occupe 84% de la population totale du pays. Cependant, comme l'agriculture pluviale prédomine, la production agricole dépend largement du climat. On considère que l'agriculture irriguée utilisant les retenues d'eau est efficace pour atténuer les effets des changements climatiques et pour assurer une production agricole stable dans les régions sahéliennes où les précipitations sont faibles.

Dans ce contexte, le gouvernement du Niger a entamé des activités de lutte contre la désertification et de valorisation des ressources en eau dans le cadre du Programme spécial de la 5^{ème} République. En effet, 66 ouvrages de retenues d'eau ont été construits avant la fin 2004. Cependant, comme l'appui et l'encadrement des producteurs par

les services techniques sont faibles en rural, il n'arrive pas non seulement à développer l'exploitation des retenues d'eau, mais aussi à gérer et à entretenir celles utilisées d'une manière satisfaisante.

Dans de telles circonstances et en réponse à la requête du gouvernement du Niger, la JICA a décidé d'entreprendre un projet de coopération technique dénommé « Valorisation des Retenues d'Eau et d'Autopromotion des Communautés Locales au Sahel (VRACS) » pendant 3 ans (février 2012 à février 2015), suivi d'une prolongation de 10 mois, de mars à décembre 2015.

Il visait le développement rural durable par l'initiative paysanne à travers principalement la valorisation des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi.

Cela passerait par le renforcement des capacités des utilisateurs des retenues d'eau en autopromotion, l'amélioration des revenus et de leurs conditions de vie. Il était prévu d'aménager 12 retenues d'eau à Maradi et 6 à Tahoua.

Approche de mise en œuvre

Le Projet a conçu et proposé le système de soutien qui montre ce que devrait être dorénavant la Direction de la Vulgarisation et de Transfert des Technologie (DVTT). Celle-ci devra être positionnée en tant que cellule de conseil pour les Champs-école paysans (CEP). Elle effectuera en premier lieu un suivi de tous les programmes de CEP au Niger selon les besoins, tout en analysant leurs problèmes. Ensuite, elle apportera un soutien pour l'amélioration de leur qualité (mise à disposition de manuels, exécution de formations).

Ce système qui place la DVTT en position de leader du soutien et de la gestion de la qualité des programmes de CEP de l'ensemble du pays implique que les divers programmes assurent le financement des formations et des encadrements complémentaires. Et il appartient à la DVTT de mettre à profit ces ressources partageables, en soutenant la formation des ressources humaines et les activités de renforcement.

Depuis mars 2012, le projet s'est investi dans plusieurs actions ayant produit des résultats conséquents. Dans le cadre du présent projet, il a été exécuté une étude d'inventaire de 18 sites dont l'exploitation a été jugée viable dans le futur, en tenant compte de l'état des installations d'irrigation et des villages. Aussi les quatre sites d'expérimentation du projet pilote (2005-2009) ont-ils été pris en considération dans l'étude, soit au total 22 sites.

L'étude a été réalisée sous l'initiative des structures (partenaires peut être) du projet (directions régionales de l'agriculture, du génie rurale, etc.) pour approfondir leurs connaissances sur la situation des retenues d'eau, afin d'établir leur plan de réhabilitation ou d'utilisation.

Les activités ont été fondamentalement menées sur la base des résultats de l'étude dans les 18 sites cibles. Cependant, pour les sites ayant des problèmes fonciers, ils ne seront pris

en compte qu'une fois que ces problèmes seront résolus.

Le CEP, un moyen de vulgarisation

L'approche Champ Ecole Paysan (CEP) était la méthode de vulgarisation adoptée par le présent dans le cadre de cette initiative. C'est une approche participative pour le transfert des techniques agricoles que la FAO a appliquée pour la première fois en Indonésie en 1989. Elle est une méthode de vulgarisation permettant d'apprendre certaines techniques par la pratique, des exercices suivant diverses règles. Par cette approche, il est possible de former les paysans. D'ailleurs, on peut envisager de former comme facilitateurs- paysans les paysans excellents parmi ceux qui ont appris au CEP et de valoriser ces facilitateurs-paysans pour exécuter d'autres projets. Il convient de dire que c'est une approche permettant le transfert et la vulgarisation des techniques agricoles par les paysans eux-mêmes.

En mai 2012, le projet a exécuté une formation à l'endroit des agents vulgarisateurs, afin d'expliquer le contenu du projet, le rôle de vulgarisateur ainsi que le contenu du CEP. Le projet a ensuite organisé la formation de formateurs à Maradi, pendant 11 jours, du 4 au 14 septembre 2012. 16 personnes ont participé à cette activité dont 11 agents vulgarisateurs de la région de Maradi et 4 agents vulgarisateurs de la région de Tahoua. Cette formation a été animée par un expert japonais et un maître-formateur (Master Trainer) du Kenya qui a beaucoup d'expériences reconnues par la FAO et la JICA. La formation a été composée de cours, d'exercices et de visites sur le terrain.

Informer et organiser les usagers à travers des COFOB et des coopératives

Les agents vulgarisateurs qui travaillent sur les terrains n'ont presque pas d'occasion d'échanger des points de vue avec les producteurs, leurs collègues vulgarisateurs, leurs supérieurs etc. Le projet juge important de tenir des ateliers de type participatif avec les services techniques pour multiplier de telles occasions.

Le Projet VRACS a déjà tenu trois ateliers de partage d'informations depuis son démarrage. Ces ateliers se

sont respectivement tenus le 25 avril 2012, le 27 septembre 2012 et 21 janvier 2013. Ils ont été tenus à Maradi et à Birnin Konni sous la présidence de M. Boubakar Halidou, Directeur de la vulgarisation et du transfert de technologie (Coordinateur du projet) et ont regroupé 193 participants.

En vue d'éviter l'utilisation en désordre des retenues d'eau et d'encourager l'autopromotion et l'exploitation effective de ces installations par les paysans, le VRACS organise les utilisateurs des retenues d'eau en coopératives. Le principe d'organisation consiste à mettre en place une coopérative par retenue d'eau. Ces coopératives mèneront des activités sous forme de sous-projet.

Pour prévenir les différends entre les utilisateurs des retenues d'eau, des Commissions foncières de base (COFOB) sont mises en place, en tant que structures chargées de la gestion des ressources (terre, eau etc.) au niveau des villages.

Concernant les coopératives, 6 coopératives ont été mises en place en juin 2012 à Tahoua et 12 à Maradi en octobre 2012. Les membres des bureaux de ces coopératives ont ensuite été formés en vue de renforcer leurs capacités.

Concernant les COFOB, suite à une étude sur les sites de la région de Maradi, le projet a décidé de mettre en place des nouvelles COFOB à Danja et Béri Béri et de renforcer celle existante à Kanembakaché où il y a des problèmes fonciers.

Quelques résultats

Une évaluation de l'achèvement effectuée en octobre 2014 selon les cinq critères fait ressortir : une pertinence et des impacts élevés et une efficacité, une efficacité et une durabilité moyenne,

Un rapport de mission de supervision du Ministère de l'Agriculture effectué en 2014 fait ressortir que les activités réalisées par le projet ont permis dans le cadre de la confortation des ouvrages de mobilisation des eaux : la recharge de la nappe phréatique, la stabilisation des berges, l'augmentation des superficies des cultures irriguées. En terme de vulgarisation agricole, le projet a contribué, entre autres : à l'intensification et la diversification de

la production, le renforcement des capacités des agents vulgarisateurs. Sur le plan de l'organisation paysanne et la sécurisation foncière, le projet a mis en place des comités de gestion des retenues et des commissions foncières et renforcer les capacités des organisations.

Une étude d'évaluation d'impact basée sur un questionnaire, portant sur les activités des paysans après

la remise des certificats a été programmée et exécutée à la fin du Projet auprès de 95 paysans ayant obtenu les attestations du CEP sur 19 groupes des régions de Tahoua, Maradi et Niamey. 89 % des enquêtés répondent essayer dans leurs propres champs les techniques agricoles apprises dans le cadre des CEP. En matière d'améliorations concrètes du rendement, 97 % des enquêtés répondent avoir amélioré la production agricole dans leurs champs après avoir participé aux CEP.

Si l'on compare la situation avant et après les CEP, la production en matière de maraîchage a été augmentée en totalité dans la proportion de 1 à 1,55. À comparer les volumes de production avant et après la participation aux CEP, la production en matière de culture d'hivernage a été totalement augmenté, en passant de 47 tonnes à 90 tonnes, dans la proportion de 1 à 1,5.

Si l'on se concentre uniquement sur le mil et le sorgho qui sont les principales cultures dans la zone cible, la production moyenne du mil par paysan augmente après le CEP dans la proportion de 1 à 1,8, et celle de sorgho dans la proportion de 1 à 2,1. En matière d'amélioration des moyens de subsistance, 94 % des paysans enquêtés répondent qu'avec

l'amélioration de la production agricole qui a suivi la participation aux CEP, les moyens de subsistance du ménage ont été améliorés. Par ailleurs, la comparaison du montant moyen par foyer des ventes de produits agricoles chez les paysans ayant participé aux CEP sur les cultures de contre-saison, avant et après les CEP, montre que le montant des ventes après les CEP a augmenté dans une proportion de 1 à 2,4.

Ainsi, en matière de techniques agricoles, de diversification des cultures, de volume des productions agricoles et d'amélioration des moyens de subsistance des paysans, en comparaison avec les modes de vulgarisation existants jusqu'à présent (avant les CEP), on peut constater que le recours à un mode de vulgarisation acquis via les CEP du VRACS a induit un certain niveau d'amélioration.

Perspectives

L'expérience VRACS a été mise en œuvre en vue d'atteindre son but : « le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi ». Il cadre parfaitement avec l'objectif global recherché dans la mise en œuvre de l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », adopté en avril 2012 et des Objectifs du développement durable comme la lutte contre la pauvreté, la faim. C'est pourquoi après l'achèvement du Projet, l'expérience est reproduite dans les régions de Dosso, Niamey et Tillabéry sous l'initiative du gouvernement du Niger. ■

Abdou Assoumana

Assistant aux Projets/Programmes de Développement Rural, sécurité alimentaire à la JICA/Niger

Contact : AssoumanaAbdou.NE@jica.go.jp

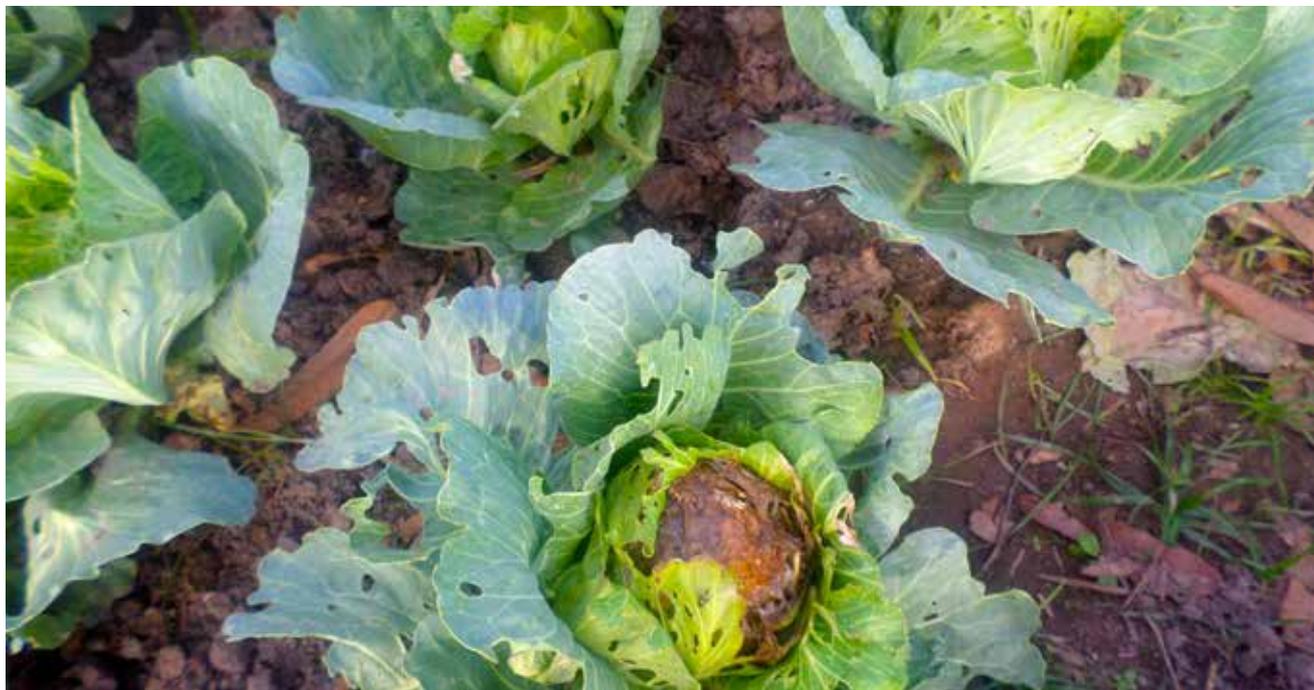
Visitez
la page web
de AGRIDAPE

<http://www.iedafrique.org/agridape.html>



Culture légumière à Parakou : bio-contrôle des maladies et des ravageurs pour une production responsable

Gildas Louis Djohy



Culture affectée par des insectes à Parakou

Au Bénin, le développement des maladies et des ravageurs dans la production maraîchère au cours de ces dernières années constitue une contrainte majeure pour la durabilité de la filière et une production saine et responsable prônée à travers les Objectifs de développement durable (ODD). Les résultats des enquêtes menées à Parakou montrent que les maraîchers développent une diversité de méthodes préventives et utilisent, en cas d'attaque des cultures par les parasites, des produits biologiques. Le contrôle biologique des nuisibles vise la protection des cultures, en privilégiant l'utilisation de substances naturelles qui contribuent à l'équilibre des écosystèmes comme l'indique un des ODD.

Le maraîchage représente une activité économique très importante pour les ménages urbains et péri-urbains du Bénin, mais il a subi une forte pression parasitaire au cours des dernières décennies du fait des changements environnementaux. Ces ravageurs et maladies sont, entre autres, des insectes (criquets, mouches, papillons), des acariens, des champignons, des chenilles, des mouches blanches, des teignes de chou, des nématodes, l'oïdium ou le blanc, le mildiou, l'alternariose, la pourriture grise et la tache bactérienne. Ces nuisibles évoluent très rapidement sur les cultures à cause des mutations climatiques et environnementales, notamment les fortes précipitations, l'humidité élevée et la hausse des températures (Hamdane, 2015 ; Djohy, 2016). Ils sont parfois transmis soit par les semences, le sol, les insectes, les outils de travail ou l'environnement.

Ils se manifestent à tous les stades du cycle végétatif (Dandjinou, 2014).

Face à ces nuisibles qui menacent la vie socio-économique des producteurs et la durabilité du secteur maraîcher, les maraîchers de la ville de Parakou avaient recours aux produits chimiques pour contrôler ces nombreux ravageurs et pathologies végétales. Mais face aux coûts élevés de ces pesticides chimiques et surtout les impacts négatifs perçus par les communautés sur leur usage, on note de plus en plus un grand engouement des maraîchers pour les intrants organiques qu'ils produisent et s'en servent dans le cadre de diverses stratégies agro-écologiques.

Enjeux de la lutte chimique en production légumière

Le maraîchage est confronté au ravage des nuisibles qui, à chaque sai-

son culturale, sont responsables de la perte d'une large part des récoltes. On note aussi une baisse croissante des rendements et une diminution considérable du revenu des maraîchers. Face à ce fléau, le recours aux pesticides chimiques a été l'option de nombreux producteurs. L'utilisation des pesticides industriels s'est largement répandue dans la plupart des zones de production légumière. Les herbicides, les insecticides, les fongicides et autres pesticides acquis sur le marché informel étaient abondamment utilisés par les producteurs, dans un contexte de manque de mécanisme de contrôle. Bien que ces produits soient reconnus par les maraîchers comme plus ou moins efficaces dans l'entretien et le suivi de leurs exploitations, les producteurs ont cependant observé divers impacts négatifs sur les sols, les cultures, les ressources en eau et associent aussi à ces produits de nombreux cas locaux

Crédit Photo: G. Djohy

d'intoxications alimentaires. L'utilisation des produits chimiques est alors apparue pour certains d'entre eux comme une menace pour l'homme, son environnement de vie et de travail et aussi pour les ressources alimentaires commercialisées ou auto-consommées, issues de ses activités de production.

Cette perception locale qui est parfaitement en accord avec les données scientifiques disponibles est à la base d'un changement de comportements et de stratégies observé au cours de cette étude. En effet, plusieurs auteurs ont déjà mis en évidence les effets pervers des pesticides chimiques qui causent d'énormes dégâts en matière de santé humaine et environnementale (Samborn et al., 2004). Assogba-Komlan et al. (2007) et Sæthre et al. (2011) avaient par exemple décelé dans les légumes du Sud du Bénin des teneurs en résidus chimiques dépassant la norme recommandée, de $0,5\mu\text{g/g}$ pour les organochlorés. Au-delà, l'acquisition des intrants chimiques reste un enjeu majeur pour les petits exploitants familiaux qui ne bénéficient d'aucun mécanisme de crédit d'intrants comme c'est le cas par exemple dans d'autres filières agricoles, notamment la production cotonnière.

Face à toutes ces difficultés, les maraîchers locaux puisent dans leur ingéniosité pour développer des pratiques agro-écologiques respectueuses de l'environnement, en mobilisant sur place et sans grand coût des feuilles, écorces et graines de diverses es-

pèces végétales dont ils dérivent des pesticides organiques pour la lutte contre divers ravageurs et maladies de légumes. Ces innovations gagnent du terrain et constitue de plus en plus une alternative efficace selon les maraîchers.

Quelques méthodes de limitation des infestations des exploitations maraîchères

Les maraîchers de Parakou mettent en œuvre plusieurs stratégies d'inspiration locale pour prévenir ou protéger leurs cultures contre les ravageurs et les maladies (Figure 2). Dans une dynamique préventive, ils inspectent plus régulièrement leurs jardins afin de détecter très tôt la présence de nuisibles. Leurs approches préventives combinent aussi plusieurs autres pratiques telles qu'un meilleur assainissement et une bonne hygiène au sein des exploitations maraîchères, qui sont plus régulièrement débarrassées des mauvaises herbes, hôtes potentielles de ravageurs. Les producteurs adoptent aussi des variétés résistantes aux ravageurs promues par les institutions d'appui-conseil et réajustent leurs pratiques de rotation, d'assolement et d'association des cultures.

De nouveaux types de planches de 30 à 60 cm de hauteur sont installés pour faciliter la circulation de l'eau en saison pluvieuse dans les plaines inondables. Le sarclo-binage et le buttage sont des systèmes qui permettent respectivement de rendre le sol perméable à l'eau, de minimiser

les pertes d'eau dues à l'évaporation, de conserver l'humidité dans le sol et de ramener la terre aux pieds des plants. Les réaménagements dans les périodes d'arrosage des cultures favorisent un meilleur développement des cultures et contribuent à limiter l'apparition de certaines pestes sur les exploitations légumières. Les pesticides biologiques viennent en appoint à ce dispositif pour un meilleur contrôle, en cas d'infestation des cultures.

Quelques méthodes biologiques de contrôle des ravageurs et des maladies

L'utilisation d'extraits de plantes pour lutter contre les ravageurs et les maladies n'est pas une pratique nouvelle. Malgré l'engouement pour les produits chimiques dans le contrôle des parasites des cultures maraîchères, les producteurs de la commune de Parakou accordent de plus en plus une place très importante aux pesticides biologiques au cours de ces dernières années. Les extraits de feuilles et de graines de plusieurs plantes notamment le neem (*Azadirachta indica*), le papayer (*Carica papaya*) et le tabac (*Nicotiana tabacum*) sont les bio-pesticides les plus populaires contre les parasites dans les zones urbaines et péri-urbaines de Parakou (Bénin). Les maraîchers vont chercher eux-mêmes dans la brousse les feuilles ou les graines de ces différentes plantes ou les font pousser près de leurs champs.

L'utilisation de ces solutions permet aux maraîchers de limiter l'utilisation inappropriée de pesticides chimiques, tout en assurant un meilleur contrôle des ravageurs. Selon Gnago et al. (2010), ces bio-pesticides permettent de mieux contrôler les pucerons (*Aphis gossypii*, *Myzus persicae* et *Brevicoryne brassicae*), les chenilles (*Plutella xylostella*, *Hellula undalis* et *Spodoptera littoralis*), les punaises (*Nezara viridula* et *Dysdercus* spp), les criquets (*Zonocerus variegatus*) et les mouches blanches (*Bemisia tabaci*). Les graines de neem (*Azadirachta indica*) sont les plus utilisées par les maraîchers pour préparer les bio-pesticides. Ces graines contiennent une plus grande quantité de substances actives que les feuilles, mais les feuilles ont l'avantage d'être disponibles toute l'année. Les différentes substances biologiques sont nocives pour les ravageurs des

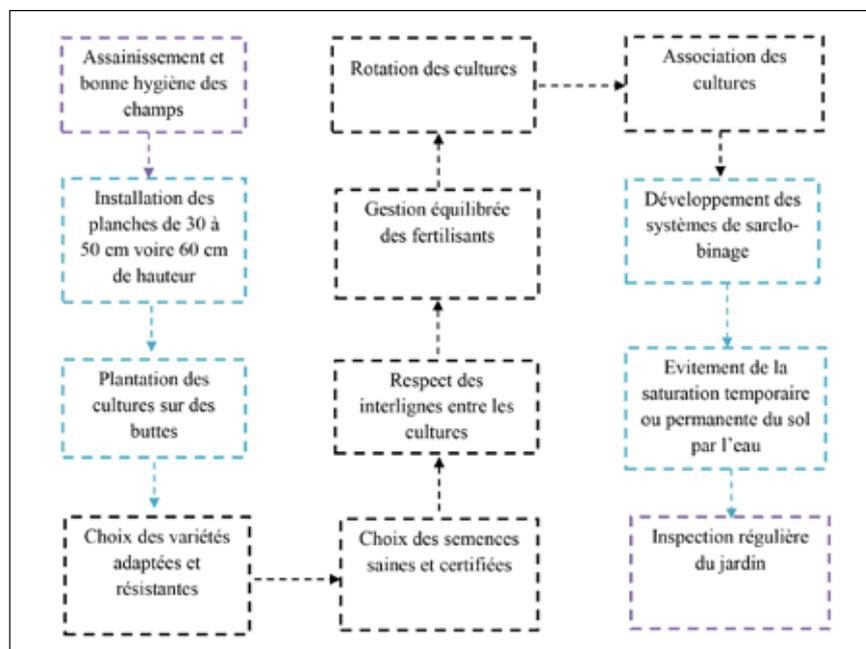


Figure 2 : Méthodes préventives des maladies et ravageurs

cultures maraîchères soit par contact, par inhalation ou par ingestion. Il est donc nécessaire d'observer les cultures et les ravageurs pour savoir où et quand l'application des bio-pesticides sera la plus efficace contre les nuisibles. Les pesticides naturels sont biodégradables et deviennent inactifs en quelques heures ou quelques jours. Les substances sont utilisées sur les cultures en fin de soirée, elles perdent leur efficacité au soleil. L'agroécologie est au cœur des dynamiques adaptatives des maraîchers qui aspirent de plus en plus à une gestion plus innovante et plus harmonieuse de leurs systèmes de production et un développement durable.

Avantages et limites des produits biologiques

Contrairement aux produits chimiques, les extraits aqueux de lutte biologique contre les ravageurs et les maladies des cultures, ne laissent aucun résidu de longue durée qui reste dans l'environnement. La lutte biologique minimise les problèmes de sécurité environnementale et sanitaire. Ainsi, les produits biologiques sont moins dangereux pour l'environnement et diminuent le risque de présence de résidus chimiques dans les aliments produits. Mais ils ont une action plus ou moins rapide sur les nuisibles et nécessitent parfois un environnement spécifique pour être efficaces contre les ravageurs. Cette alternative biologique aux pesticides chimiques pour le contrôle des nuisibles permet aux producteurs d'améliorer leur rendement et de réduire les risques sanitaires et environnementaux liés à l'usage des pesticides.

Les méthodes de contrôle biologique sont de plus en plus sollicitées, ces dernières années, dans la ville de Parakou. Elles permettent aux producteurs de lutter contre les nuisibles sans mobiliser de grands moyens financiers et de réduire les difficultés liées à l'accès aux produits chimiques. La lutte biologique est une approche basée sur l'expérimentation et l'observation qui permet de gérer et de rentabiliser les cultures en harmonie avec leur environnement. Cette pratique permet aux exploitants maraîchers de lutter plus efficacement contre les nuisibles, d'améliorer leurs conditions de vie et d'être plus respectueux de l'environnement.

Recommandations et perspectives

Les légumes constituent une composante importante des régimes alimentaires quotidiens des populations au Bénin, et des sources importantes de revenu, particulièrement dans les zones urbaines et péri-urbaines de Parakou au nord-Bénin. Pour réduire la dépendance des systèmes de culture vis-à-vis de la lutte chimique contre les parasites, il faut encourager les producteurs dans la mise en œuvre des pratiques agroécologiques et l'amélioration des différents produits biologiques innovés.

Du fait d'impacts environnementaux et sanitaires en général plus faibles que l'utilisation de produits chimiques, le bio-contrôle a une image positive auprès des maraîchers, des consommateurs et des différents acteurs du secteur. Les produits biologiques sont cependant loin de répondre à tous les besoins en matière de lutte contre les

ravageurs et les maladies des cultures. Ainsi, il faudrait former et encourager les maraîchers à utiliser les pratiques de bio-contrôle pour la protection de leurs cultures ; promouvoir l'innovation pour le développement de nouvelles techniques sûres et efficaces de production des bio-pesticides de lutte contre les nuisibles ; favoriser la mise sur le marché des bio-pesticides ; suivre le développement des usages des produits de bio-contrôle et créer un cadre réglementaire de production, de vente et d'usage des produits biologiques.

Le contrôle des bio-pesticides et des engrais, et le suivi de leurs impacts environnementaux sont nécessaires dans la municipalité de Parakou. La commercialisation des intrants agricoles, doit être réglementée afin d'assurer un meilleur contrôle des importations sur le territoire communal, en lien avec la politique gouvernementale de production agricole et maraîchère. Il importe d'élaborer des textes communaux pouvant mieux réguler la distribution et l'utilisation des produits phytosanitaires en milieu maraîcher, pour des fins de protection sanitaire et environnementale. Les autorités municipales pourraient mener également une politique de subvention des coûts des produits pour les rendre plus disponibles et accessibles à temps aux maraîchers. Il serait aussi judicieux d'accompagner les maraîchers dans le sens d'une maîtrise des bonnes pratiques d'utilisation des différents produits de contrôle des nuisibles, à travers des formations et des sensibilisations conséquentes. ■

Gildas Louis Djohy

Expert en Politique d'Adaptation aux Changements Climatiques, ONG Better Life, Bénin
Contact : gildasdjohy@gmail.com

Remerciements

Cette étude a été financée par l'*African Climate Change Fellowship Program* (ACCFP), et réalisée à Parakou (Bénin) dans le cadre d'un partenariat entre deux organisations locales : LARES-ONG et Better Life-ONG. J'exprime ma profonde gratitude à l'*Institute of Resources Assessment* (IRA) de l'Université de Dar Es Salam (Tanzanie) qui m'a formé en expertise des politiques d'adaptation climatique en Afrique.

Références

Assogba-Komlan F., Anihouvi P., Achigan E., Sikirou R., Boko A., Adje C., Ahle V., Vodouhe R., Assa A., 2007: Pratiques Culturelles et Teneur en Eléments Antinutritionnels (Nitrates et pesticides) du *Solanum*

macrocarpon au Sud du Bénin. *African Journal of Food, Agriculture, Nutrition and Development*, 7, 1-21.

Dandjinou V., 2014 : Notes techniques sur le maraîchage. Faculté d'Agronomie, Université de Parakou, Parakou, Bénin, 30 p.

Djohy G. L., 2016 : Vulnérabilité des ressources en eau au changement climatique et stratégies d'adaptation des maraîchers des zones urbaines et peri-urbaines du Nord-Benin. Rapport de recherche, *African Climate Change Fellowship Program*, Parakou, 59 p.

Gnago J. A., Danho M., Atcham Agneroh T., Fofana I. K., Kohou A. G., 2010 : Efficacité des extraits de neem (*Azadirachta indica*) et de papayer (*Carica papaya*) dans la lutte contre les insectes ravageurs du

gombo (*Abelmoschus esculentus*) et du chou (*Brassica oleracea*) en Côte d'Ivoire. *International Journal Biological and Chemical Sciences*, 4(4) : 953-966.

Hamdane A. M., 2015 : Les principales maladies des cultures maraîchères protégées. Présentation de la journée de formation AVFA, 42 p.

Sæthre M. G., Svendsen N. O., Holen B., Assogba-Komlan F., Godonou I., 2011: *Pesticide residues analysis for three vegetable crops for urban consumers in Benin. Bioforsk Report*, 6: 1-29.

Sanborn M., Cole D., Kerr K., Akil C., Sanin L. H., Bassil K., 2004: *Pesticides Literature Review. Ontario College of Family Physicians*, Toronto, 186 p.



Champ-école pour l'agroécologie : pour diffuser des systèmes de production durable au Nord Togo

Myriam Mackiewicz-Houngue



Repiquage en ligne de l'oignon

Crédit Photo: AVSF Togo

Revue sur l'Agriculture durable à faibles apports externes

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Adaptation Togo, Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes », 2000 familles ont été ciblées pour processus d'apprentissage dans des champs-école. Le but est d'amener les paysans à s'approprier des pratiques agroécologiques au Togo, en renforçant leurs capacités pour une production alimentaire plus responsable comme le recommande les Objectifs de développements durable.

20

La région des savanes constitue une des zones aux sols les plus fortement dégradés du Togo, en raison de la forte densité de population conjuguée à la fragilité de ces sols. Les pratiques agricoles ont évolué sous l'effet de l'augmentation de la densité de population, avec la disparition des jachères, le déboisement progressif, l'absence de résidus de cultures restitués aux sols (récolte, brûlis, pâturage, bois de chauffe) et la mise en culture de terrains pauvres ou dégradés. La combinaison de ces pratiques entraîne la diminution de la couverture et de la matière organique des sols, accentue le phénomène d'érosion auquel ces terres sableuses sont sensibles et, in fine, induit une diminution des rendements.

La diminution des surfaces disponibles par actif et la baisse des rendements ont été compensées par une intensification en force de travail et en

intrants ainsi que par la recherche de sources de revenu externes (migrations, emplois non agricoles). Les pratiques agricoles les plus répandues combinent actuellement un double billonnage à une utilisation importante d'engrais de synthèse. Le maraîchage est en expansion mais avec également un recours massif aux engrais minéraux et aux pesticides, souvent d'origine et qualité douteuses, utilisés sans protection ni respect des dosages.

C'est dans ce contexte que le projet « Durabilité et Résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes » a démarré en 2014, mis en œuvre par AVSF en partenariat avec l'ONG locale Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement (RAFIA), avec le soutien financier du Fond Français pour l'Environnement Mondial.

Améliorer la résilience des exploitations familiales

L'objectif est de lutter contre la dégradation des terres par le développement d'une agriculture durable du point de vue environnemental, économique et social.

Il s'agit spécifiquement de restaurer les sols et les milieux dégradés avec la mise en place de systèmes de culture résilients : diffusion de pratiques agricoles durables (compostage etc.), aménagements anti-érosifs et reboisements.

Le second objectif vise à améliorer la résilience des exploitations agricoles face aux aléas climatiques et économiques grâce à la diversification des productions : le maraîchage de contre-saison et l'élevage de volailles et petits ruminants.

L'union régionale des producteurs (UROPC-S) est accompagnée pour améliorer l'écoulement des productions.

Enfin, le projet soutient la concertation régionale entre les acteurs de l'agroécologie, dont les capacités sont renforcées, et l'élaboration de références, avec, en particulier, la réalisation d'une étude sur le stockage de carbone dans les sols, menée par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'ITRA (Institut Togolais de Recherche Agronomique), qui permettra de confirmer les pratiques agricoles durables adaptées localement.

Une approche participative et une démarche scientifique

Dans le but de diffuser des pratiques agricoles durables, de faire émerger et valider des innovations qui s'adaptent aux contraintes des producteurs, notamment socio-économiques, et dans le même temps de créer des références techniques pour le contexte local, des champs-école ont été mis en place pour des cultures d'hivernage (céréales et légumineuses) et pour du maraîchage de contre-saison.

18 champs-écoles de cultures maraîchères ont à ce jour été implantés sur les trois premières années du projet (2015, 2016 et 2017). Au total 312 personnes sont concernées et 4 visites d'échange entre producteurs des différents champs-écoles ont été organisées. Les thèmes principaux d'échange et d'expérimentation sont la détermination de la densité optimale de plants au repiquage (tomate et oignon), l'utilisation de la fumure organique et la réduction des doses d'engrais minéraux, et les pesticides naturels (à base d'oignon, piment, ail, neem). Des cultures nouvelles sont également mises en place sur de petites parcelles (chou, carotte). Les producteurs ont répliqué plusieurs apprentissages des champs-écoles, par exemple le repiquage en ligne de l'oignon (étendu au repiquage du riz par les femmes), la culture d'oignon avec le compost uniquement et l'utilisation de pesticides naturels. Les maraîchers améliorent également la conservation de l'eau grâce à l'utilisation du compost, la diminution de la taille des «cuvettes» et l'optimisation des densités de plants.



Crédit Photo: AVSF Togo

Visite d'échange entre les champs-écoles de cultures pluviales

Appropriation

Les producteurs ont commencé à répliquer certains apprentissages des champs-école, par exemple le repiquage en ligne de l'oignon, qui a également été étendu au repiquage du riz par les femmes. La comparaison des marges brutes des champs école avec celles obtenues par les producteurs a incité ces derniers à diminuer les doses d'engrais minéraux et à s'investir dans la production de compost.

Ainsi, les champs-école ont montré qu'il est possible de cultiver l'oignon avec uniquement du compost (dix tonnes à l'hectare), ou en combinaison avec une dose de fumure minérale réduite de 56% (5 tonnes de compost associé à 150kilos d'engrais minéral à l'hectare) pour obtenir un rendement minimum de 10 tonnes par hectare, voire bien au-delà si de bonnes conditions d'arrosage sont réunies. De plus, grâce à la maîtrise de la production du compost et l'autoproduction des semences d'oignon, cette activité ne demande pas de liquidités importantes, et devient ainsi accessible aux femmes. Elle constitue ainsi une source de revenus importante.

Des références pour la fertilisation et la densité ont également été produites pour la tomate : par exemple, 10 tonnes de fumure organique, associée à 100 kg par hectare d'engrais minéral peuvent suffire pour avoir un rendement minimum de l'ordre de 500 kg par are (soit 50 tonnes à l'hectare), si de bonnes conditions d'arrosage sont réunies, ce qui constitue une diminution de 76% de la dose moyenne d'engrais minéral apportée par les producteurs.

De plus, l'efficacité des traitements naturels à base de neem, piment, oignon et ail est apparue clairement. Ils permettent de diminuer voire supprimer l'utilisation de pesticides de synthèse et de maîtriser les coûts de production, d'autant plus que les cours des prix de la tomate sont très volatils.

« Grâce à l'utilisation du compost »

Par ailleurs, 19 champs-école de cultures pluviales, impliquant 179 producteurs, ont été mis en place au cours des campagnes agricoles 2015, 2016 et 2017, et 4 visites d'échange entre les sites ont été menées. Ces champs-école ont permis d'aborder de nombreux thèmes, tels que les associations de culture (maïs-niébé et maïs-soja), la lutte contre le Strigahermonthica (plante parasite des champs), l'orientation du travail du sol suivant les courbes de niveau, la densité de culture, la réduction des doses d'engrais minéraux et l'utilisation des pesticides naturels (pour le niébé).

La production de compost à l'aide des résidus de culture a également été réalisée. De plus, de nombreux thèmes sont abordés de manière transversale, tels que la rotation des cultures, la conservation de l'eau et des sols, les pesticides naturels et la protection lors des traitements phytosanitaires. En fin de campagne, un bilan économique est systématiquement réalisé pour comparer les résultats des parcelles et évaluer le travail requis (main-d'œuvre, temps et pénibilité).

Le champ-école, un laboratoire paysan

Le champ-école est une méthode d'apprentissage mutuel par l'action : un groupe de vingt à trente paysans issus d'un même village (dont des femmes, parfois majoritaires) se constitue, questionne les pratiques agricoles locales, met en place des essais de cultures et échange des expériences. En se réunissant périodiquement pour la culture d'une parcelle, les producteurs et productrices comparent les résultats des pratiques, mais aussi leur bilan économique, tout en étant accompagnés par des techniciens. Mise à disposition par un membre ou louée par le groupe, la parcelle est aussi un lieu d'accueil de visites d'échange entre groupes d'agriculteurs. Les champs-école permettent en outre de mettre en place des essais innovants, menés avec une approche scientifique et rigoureuse grâce à l'appui de l'équipe du projet et des agents du service public de conseil agricole -ICAT-, afin de mettre au point des références techniques adaptées localement.

Tout au long des cycles des cultures, sont réalisés des relevés scientifiques par l'équipe du projet, avec l'appui des agents de l'ICAT. Les indicateurs choisis comprennent notamment la densité de plants, l'observation des attaques de parasites et une notation participative de la production. Pour les cultures pluviales s'y ajoutent la hauteur des plants à l'épiaison des céréales, le taux de couverture du sol

et l'enherbement. Des observations du profil de sol ont également été menées, afin de connaître la structure du sol et son potentiel, pour adapter les pratiques culturales.

Les résultats ont montré qu'il est possible, grâce à l'utilisation du compost (à raison de 5 tonnes par hectare), de diminuer de 50% la dose d'engrais minéral préconisée au niveau national

(200kg/ha NPK 15-15-15 + 100kg/ha urée 46-0-0) sans affecter significativement les rendements du maïs. Les tests ont également confirmé l'intérêt du semis de 2 rangées de soja par billons, l'efficacité des traitements naturels à base de neem pour la culture pure du niébé et la possibilité de produire ces deux légumineuses sans apport de fumure.

Perspectives

En 2017, afin de suivre l'évolution des pratiques agricoles, 21 producteurs membres des champs-écoles ont été suivis dans leurs propres parcelles (leurs itinéraires techniques ont été suivis et des carrés de rendement ont été réalisés). Jusqu'à la fin du projet, les champs-école (maraichers et pluviaux) vont se poursuivre avec une autonomisation des groupes concernés. Ils pourront non seulement approfondir les thèmes étudiés, mais également mettre en pratique les acquis des formations et d'un voyage d'échange au Burkina Faso et tester des innovations, avec l'appui ponctuel de l'équipe du projet.■

Myriam Mackiewicz-Houngue
Contact : m.mackiewicz@avsf.org

Pays :

Titre du projet :

Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes

Bénéficiaires directs : 2000 familles

Période : 2014 - 2018

Principaux bailleurs :

Partenaires locaux :

Contact AVSF :

Togo

Bénéficiaires indirects :

15 000 personnes

Coût total : 961 000 €

Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) ONG RAFIA, Union Régionale des Organisations de Producteurs de Céréales (UROPC-S), ICAT (Institut public de Conseil et d'Appui Technique) m.mackiewicz@avsf.org

Visitez
la page web
de AGRIDAPE

<http://www.iedafrique.org/agridape.html>



Une approche intégrée de valorisation de la filière caprine pour lutter contre la pauvreté au Cameroun

Félix Meutchieye & Eliane S. Ebodiam E.



CrÉdit photo: F. Meutchieye

Chèvres jumelles

Au Cameroun, malgré les énormes potentialités, les initiatives allant dans le sens du développement du secteur agricole peinent à produire des résultats à cause des approches de mise en œuvre utilisées. Pour booster le sous-secteur de l'élevage caprin au Cameroun, le projet « chèvres au Cameroun » a mis en place une plateforme multi-acteurs d'innovations dont le fonctionnement est basé sur le concept de la « recherche agricole intégrée pour le développement (RAID). L'initiative, coordonnée par l'Université de Dschang et en collaboration avec le ministère de l'Élevage, l'Institut de recherche agricole, des ONG et des organisations des producteurs, a connu des résultats probants qui augurent un avenir prometteur pour la filière des caprins, laquelle contribue à la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Le Cameroun abrite l'une des plus grandes diversités génétiques caprines de la sous-région de l'Afrique centrale, allant des petites tailles dites chèvres « pygmées », résistantes aux conditions environnementales des zones humides, y compris les trypanosomes, aux énormes chèvres sahéliennes, laitières et au cuir d'une finesse intéressante.

Cependant, ce potentiel économique établi déjà par diverses études tarde à décoller. Les éleveurs ont presque perdu l'espoir de trouver des solutions idoines aux contraintes fréquentes qui pèsent sur leurs entreprises. La confiance dans les institutions de formation et de recherche, ainsi que dans les équipes d'encadrement de l'élevage a diminué de manière très forte au fil des années, pourtant des

questions nouvelles subsistent autour notamment de la protection sanitaire des animaux face aux ravages de la Peste des Petits Ruminants (PPR). Quelques morceaux choisis : « Nous voyons plusieurs équipes passer chaque année en nous expliquant qu'ils font de la recherche, mais une fois qu'ils ont quitté pour la ville, on en entend plus parler. Que deviennent les échantillons prélevés ? Ont-ils trouvé ce qu'ils cherchaient ? Quel est l'intérêt pour nous ? »

Le faisceau des intervenants directs s'est distendu et est devenu disparate et inopérant. La plupart des résultats obtenus par des équipes de scientifiques se trouvent dans des publications hors de portée des principaux utilisateurs et des potentiels cadres des ONGs ou d'appui à l'éle-

vage caprin. Le défaut de coordination des projets de recherches caprines vient encore assombrir le tableau.

Intitulé « Appui à l'étude de la diversité génétique caprine comme moyen d'amélioration de la productivité », le Projet pilote initié conjointement par Biosciences in eastern and central Africa (BeCA-Hub) de International Research for Livestock Institute (ILRI, Kenya) et l'Université de Dschang (Cameroun), avec le financement du gouvernement suédois, a mis sur une démarche intégrative et permanente des composantes locales. Le format est une plateforme d'innovation dont le fonctionnement est basé sur le concept de la « recherche agricole intégrée pour le développement (RAID) ».

La RAID, une innovation en matière de vulgarisation agricole

Il s'agit d'une approche multidisciplinaire et participative, mettant à contribution toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur. L'étape de base est l'identification exhaustive et l'implication participative de toutes les parties prenantes. La plateforme d'innovation comme indiquée son appellation est une stratégie visant à faciliter l'accès aux innovations technologiques, aux stratégies de marketing, mais aussi aux évolutions institutionnelles et sociales, pour un meilleur rendu du système agropastoral.

La concertation et l'engagement volontaire, mais représentatif, en sont les moteurs. Au plan opérationnel, la facilitation actuelle est constituée de la paire de deux (2) experts du Ministère de l'élevage et de l'Université de Dschang. Le responsable du programme national d'appui à l'élevage des petits et la responsable technique du projet assurent l'organisation et le fonctionnement de la plateforme. Au cours des rencontres, il est question de discuter ensemble des contraintes et des obstacles qui freinent le développement de la filière caprine, et d'aboutir à des plans d'action stratégiques permettant de pallier aux problèmes existants, chacun des maillons selon ses compétences.

La plateforme d'innovation du projet « chèvres au Cameroun », un outil au service de la lutte contre la pauvreté.

Depuis sa phase de décollage, la plateforme d'innovation du projet « chèvres au Cameroun » augure de belles promesses. Elle rassemble des acteurs clés des différents maillons de la filière à travers le Cameroun, à savoir le gouvernement par le biais du ministère en charge de l'élevage (MINEPIA), les institutions de formation et recherche agricoles (Université de Dschang et IRAD), les organisations d'éleveurs de chèvres, les ONGs, les commerçants (maquignons, bouchers), les restaurateurs, les institutions de micro-finance et le monde des médias. Les actions de sensibilisations mises en place concernent aussi bien le niveau national que les échelles régionale et locale.

Selon les cas, ces plateformes peuvent être virtuelles ou physiques, facilitant la communication et l'échange de savoir-faire entre différents acteurs. La plateforme réunit des personnes capables de mobiliser les petits producteurs qui exploitent plus de 5 millions de têtes. Elle encourage et structure l'appropriation d'une vision commune pour le développement de la production caprine. La première rencontre organisée en Juillet 2013 à l'Université de Dschang a permis, dans un premier temps, de faire un état des lieux global de la filière, faisant ressortir les contraintes et les opportunités liées à l'industrie de la chèvre au Cameroun. Cela a permis aux principaux acteurs d'exprimer leurs opinions réelles sur la base de la connaissance du terrain. Les axes, en matière de besoins de technologies, d'appui à l'organisation et de changements institutionnels nécessaires, ont été discutés. On évolue maintenant dans un système de recherche-développement intégré.

La valorisation de pratiques innovatrices est aussi identifiée comme un outil important. Dans un tel contexte, il se met en place progressivement des cadres de concertations, constituant un cadre de discussion, de prise de parole par les producteurs expérimentés qui apparaissent progressivement comme des leaders de changement.

La planification participative est apparue aussi au départ comme une démarche fondamentale. Les acteurs de la plateforme sont encouragés à s'investir à travers la proposition de plans d'actions trimestriels et leurs mises en application sur le terrain, avec une contribution technique et financière de la part du projet ; les activités menées au sein de la plateforme d'innovation seront également soumises à une évaluation des parties prenantes, afin de corriger les écarts pour les étapes suivantes. Le but du projet étant la réduction de la pauvreté en milieu rural par l'élevage caprin, la responsabilisation des acteurs passe par la consolidation des actions de durabilité. Les bénéficiaires sont au centre du processus de développement, de sorte qu'une fois le projet arrêté, ils soient en mesure de poursuivre de façon autonome. L'autonomie voulant aussi dire la recherche des moyens complémentaires pour le fonctionnement des plateformes à différentes échelles. Pour résultats concrets des

interactions, l'adoption de l'approche intégrée a permis, dans certaines communautés comme Kouoptamo, d'organiser, pour la première fois, des vaccinations massives contre la PPR, et de mieux organiser la vulgarisation des variétés hyper fécondes propres à cette localité, créant progressivement un « label » vendable aux meilleurs prix. Dans la partie septentrionale du pays, les opportunités de production et transformation artisanale du lait caprin ont été explorées et un groupe pilote soutenu dans les premières étapes, visant expressément le genre féminin, le plus exposé aux effets de la pauvreté.

L'enclavement, un obstacle majeur !

Pour s'assurer de la pertinence des axes de recherche, il était important de considérer la variabilité des systèmes de productions, réparties dans les cinq (05) régions agro écologiques du Cameroun, allant de l'élevage en claustration entravée à la divagation permanente et les modèles intermédiaires. Et parfois, il a fallu modifier les approches d'intervention, en tenant compte des problématiques spécifiques pour chacun des contextes. Des ateliers visant à renforcer les capacités des acteurs de la plateforme dans des domaines identifiés par ces derniers eux-mêmes, sont organisés à différents niveaux pour permettre à chacun d'avoir une meilleure participation à la dynamique. Cependant, la mise en œuvre de ces activités est souvent rendue difficile du fait de l'enclavement des communautés les plus concernées, tant du point de vue des infrastructures routières que des moyens de communication.

Le projet n'en est qu'à ses débuts et les résultats devraient se traduire en ce qui concerne les plateformes, par un changement global d'attitudes et un renforcement réel des capacités des acteurs, mesurables à travers l'augmentation de la productivité des animaux, et une meilleure organisation de la filière dans son ensemble, se traduisant par l'augmentation des revenus pour les petits producteurs et des acteurs le long de la chaîne des valeurs. Pendant longtemps, la chèvre, considérée comme la « vache du pauvre », avait très peu d'attention, dans les politiques de formation, de recherche et d'appui au développement du secteur au Cameroun.

Extension en Ethiopie, Ouganda et Kenya

Il était question de susciter plus d'intérêt des pouvoirs publics en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière d'élevage des chèvres. Le ministère en charge de l'élevage a mis en place un petit programme de formation continue dans une de ses stations spécialisées (Lougere) avec un accent sur l'amélioration de l'alimentation. La recherche agronomique a repris, toujours avec le concours du projet, un programme de recherche dans sa station polyvalente de Mankon-Bamenda avec des premiers essais réussis de transformation du lait caprin au niveau des petits producteurs. Suite à cela, le secteur des caprins a reçu une attention plus accrue et visible dans la presse locale.

Par ailleurs tout un dossier technique a été consacré aux méthodes plus performantes d'élevage des chèvres dans un numéro spécial du journal rural bilingue La Voix Du Paysan. Pour ce qui est du nombre de personnes touchées, environ 750 éleveurs

(hommes et femmes) ont été formés aux innovations en élevage caprin dans quatre (4) régions administratives du Cameroun.

Le moyen utilisé était les Plateformes d'Innovation mettant face à face des acteurs divers. Pendant plus de deux ans, environ 150 étudiants des campus universitaires de Dschang et Bangangté ont reçu des formations spécifiques aux techniques d'amélioration du secteur de l'élevage caprin. Un total de 13 thèses de Master ont été soutenues ayant reçu des appuis du projet. Par ailleurs, les principaux résultats préliminaires font déjà l'objet d'extensions dans d'autres pays partenaires de cette initiative (Ethiopie, Ouganda et Kenya), notamment pour ce qui est de la fécondité et du potentiel laitier des chèvres locales.

Enseignements

Les enseignements majeurs sont d'ordre organisationnel et politique. Au plan institutionnel, l'approche intégrée est apparue comme un puissant

moyen de facilitation des parties prenantes dans le secteur agropastoral, surtout pour les organismes en charge des politiques nationales de l'élevage caprin. Des nouveaux rapprochements ont été conclus. Cependant, le financement des plateformes (logistique et déplacement) sur des étendues a été sans doute le défi qu'il faudra relever pour en assurer l'efficacité. Les acteurs se penchent sur cette question. La majorité des contraintes de l'élevage des petits ruminants au Cameroun est le fruit des incohérences entre les acteurs multiples qui ne se connaissent souvent que de loin. Le volet de la vulgarisation est très sommaire et la recherche, aussi bien que la formation, peine à répondre aux besoins actuels des entrepreneurs agricoles dans un contexte de fortes mutations. Le voyage d'échange réalisé entre les deux pays partenaires majeurs (Cameroun et Ethiopie) a permis de réaliser les sources potentielles de collaboration et des leçons à copier des expériences nationales. ■

Félix Meutchieye,

Dr-Ing, Enseignant-Chercheur, Coordonnateur du Projet Chèvres Cameroun

Contact : fmeutchieye@gmail.com

Eliane S.Ebodiam E., Médecin-Vétérinaire, Assistante Technique du Projet





Découverte: Quand TIC et Agroécologie offrent des opportunités d'entrepreneuriat aux jeunes en Afrique

Propos recueillis par Rokhaya Faye



Association Yeesal

Crédit Photo: Yeesal

Yeesal Agri Hub est une association créée au Sénégal. Elle est née de la volonté d'un groupe de jeunes passionnés d'agriculture et animés par l'idée de créer un espace d'échange, de partage et de stimulation de la création de projets innovants dans le secteur de l'agriculture en lien avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). Au nom de Yeesal, Adalbert Diouf, coordonnateur du projet et Abdourahmane Diop, le chercheur-chef, ont répondu à nos questions. Ils partagent ici leur innovation, leurs résultats, les contraintes, ainsi leurs points de vue sur les enjeux actuels de l'agroécologie en Afrique.

Agridape : *Pourquoi avez-vous choisi de travailler autour du concept Yeesal Agri Hub ?*

Yeesal : Yeesal est un terme wolof qui signifie "innover" ou "réinventer". Ce nom a été choisi pour se conformer à l'apport d'une touche innovante dans le secteur de l'agriculture au Sénégal, où les jeunes deviennent les protagonistes du développement agricole. A travers la créativité et l'innovation numérique, l'agriculture peut, en effet, devenir un secteur attractif pour les jeunes et une source du développement local qui lie la tradition agricole du pays aux nouvelles pratiques.

Yeesal est parti d'un projet de recherche dont le but était de former une communauté de jeunes qui

auraient un espace physique pouvant leur servir de lieu de rencontre, d'échange, de partage d'expériences. Cet espace est surtout un lieu de plaidoyer pour l'utilisation des TIC et l'accès en temps réel aux informations qui concernent l'Agriculture d'une manière générale. L'objectif du Hub est d'apporter du nouveau dans le secteur agricole.

Agridape : *Quels sont les acteurs impliqués dans le projet ?*

Yeesal : C'est un groupe multidisciplinaire, composé de jeunes passionnés d'agroécologie, de TIC et d'entrepreneuriat social, de profils différents (agronomes, vétérinaires, experts en marketing, administration et finance, développeurs, journalistes, communi-

cateurs, agriculteurs, éleveurs, formatrices et agro-entrepreneurs). Pour se démarquer des autres start-up, et pour toucher les communautés rurales concernées par l'agriculture, le choix stratégique pour l'implantation du hub s'est porté sur la région de Thiès.

Agridape : *Est-ce que cela été facile de mettre en place l'initiative et séduire les partenaires ?*

Yeesal : On a la chance insigne d'avoir eu des partenaires dès le lancement du projet. Mais ce qui a poussé et séduit les partenaires est que Yeesal Agri Hub incite, développe et soutient des projets innovants pour résoudre des problématiques qui affectent le monde rural. Ce projet sensibilise et

forme les jeunes à l'entrepreneuriat agricole à travers une approche durable qui promeut l'agroécologie et les énergies renouvelables, facilite l'accès à l'information et aux opportunités d'entreprendre pour soutenir le secteur agricole et développer des projets durables à travers les TIC et l'agriculture, afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales.

Agridape : *Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans le déroulement du projet ?*

Yeesal : C'est à plusieurs niveaux. Une reconnaissance des pouvoirs publics par rapport à toutes les innovations portées par les jeunes dans le secteur agricole et en dehors des programmes étatiques qui existent. Il y a aussi des problèmes liés à l'accompagnement des jeunes, à l'accès aux TIC, car notre objectif est de toucher ces jeunes qui se sont installés dans les zones reculées et confrontés à des limites concernant l'accès à l'information. Le manque de qualification dans le secteur agricole au Sénégal est aussi une autre contrainte.

Agridape : *Yeesal, c'est une adhésion forte des jeunes. Qu'en est-il de l'implication des filles dans le projet ?*

Yeesal : L'implication des filles dans le projet constitue un grand défi. Il est rare de trouver des jeunes filles intéressées par le secteur agricole qui souffre beaucoup de préjugés. Certains disent qu'il est réservé aux hommes, aux pauvres, etc. Il y a également le mythe relatif aux séries scientifiques qui sont rarement suivies par les filles. Mais fort heureusement, les centres de formation, aujourd'hui, ne se focalisent pas sur cette raison pour dispenser des formations dans des secteurs comme l'agriculture.

L'image que les gens ont de l'agriculture, celle qui montre qu'on va aux champs avec sa Daba et sa

Houe, doit être révolue, car c'est une contrainte majeure. Dorénavant, tout le monde doit comprendre que l'agriculture est un métier noble. Fort de ce constat, on est en train de réaliser des campagnes de sensibilisation avec l'appui d'OSIWA pour une implication plus importante des filles dans le secteur agricole.

On espère atteindre cet objectif et assister à un renversement de tendances.

Yeesal : Pour l'égalité des chances, on a organisé, en 2017, des séries de formation qui sont regroupés en trois entités. Le « Yeesal Mbay » : ce sont des formations pratiques organisées sur le terrain avec une partie suivie d'une session pratique ; le « Yeesal TIC » : c'est un programme de formation/sensibilisation accès sur les TIC ; le « Yeesal Talk » : des séries d'activités où l'on invite des entrepreneurs assez expérimentés à partager leurs expériences avec les jeunes de Yeesal.

Agridape : *Quel est le lien qui existe entre TIC et Agriculture ?*

Yeesal : Les pays africains partagent les mêmes problèmes liés à l'agriculture. C'est l'accès aux financements, aux intrants, aux informations, aux marchés... Pour surmonter ces difficultés, les TIC peuvent être utilisées comme outils d'information et de mise en relation entre les consommateurs et les producteurs pour leur permettre d'avoir accès aux prix et quantités des produits et de faire des comparaisons avant de se déplacer ou de passer à l'acte d'achat. Les TIC permettent de faire des veilles, d'avoir en temps réel les informations sur l'agriculture. Elles permettent aux acteurs du secteur agricole d'être interconnectés et d'accéder aux financements dédiés aux jeunes dans le secteur agricole. Les TIC, c'est aussi la mise en relation

entre les différents acteurs du monde agricole.

Agridape : *Pourquoi ce focus de Yeesal sur l'agroécologie ?*

Yeesal : L'agroécologie est pratiquée au Sénégal depuis des lustres, cela n'a rien de nouveau. En gros, c'est le respect des normes de l'environnement, d'une alimentation saine, etc. Mais il faut noter que la perception que les gens ont de ce concept diffère et constitue un grand problème. De ce fait, on assiste à un dispersement des organisations qui militent pour l'agroécologie. Il faut donc arriver à une synergie de ces organisations pour plus d'efficacité. Au niveau de Yeesal, nous avons opté pour l'agroécologie que nous pensons être l'avenir de l'agriculture, notamment pour remédier aux dangers liés à d'autres pratiques agricoles par l'utilisation abusives des intrants nuisibles (pesticides, engrais chimiques...).

Agridape : *Peut-on faire du business avec l'agroécologie ?*

Yeesal : Quand on parle d'agrobusiness les gens pensent automatiquement à l'agriculture conventionnelle. Et pourtant, avec l'agroécologie on peut faire du business, même si ce n'est pas du business comme dans l'agriculture conventionnelle. Il faut que l'on parle avec les jeunes de l'agroécologie et de ses enjeux à travers des forums, des missions de sensibilisation, des ateliers, symposium, etc.

Agridape : *Quelles sont les réalisations de Yeesal depuis le lancement du projet ?*

Yeesal : Le hub est notre plus grande fierté, c'est une réalisation satisfaisante parce qu'on a réussi le challenge de fédérer un groupe de jeunes qui sont dans leurs propres entreprises pour partager des expériences dans leur secteur respectifs. Yeesal fait partie d'un programme dénommé « Innovation Factory » qui regroupe 8 pays, mais notre projet est sorti premier par rapport aux attentes du programme. En outre, le fait que les bailleurs envisagent de répliquer le modèle de Yeesal dans les autres pays est aussi une grande réussite pour nous. Sans oublier la semaine de l'entrepreneuriat où l'on a eu à former 200 jeunes migrants de retour.

« Les TIC peuvent être utilisées comme outils d'information et de mise en relation entre les consommateurs et les producteurs... ».



Membre de Yeesal

Crédit Photo: Yeesal

Agridape : *Que faire pour que l'agroécologie soit viable économiquement ?*

Yeesal : Il faut déjà trouver le bon modèle qui pourrait permettre de voir plus clair à travers la recherche et en finir avec ces dénis des alternatives par rapport à l'agroécologie, à l'agrobiologie ou à d'autres formes d'agriculture. Pour la formation des jeunes, il y a nécessité d'inclure des modules sur l'agriculture écologique pour une égalité des chances avec l'agriculture conventionnelle. Mais en amont, il faut une forte volonté politique qui va dresser une vision claire sur l'agroécologie. Il faut allouer par ailleurs des financements pour les producteurs qui ont choisi l'agroécologie, en trouvant des subventions pour les engrais biologiques.

Agridape : *L'agroécologie est-elle un modèle permettant de lutter contre l'insécurité alimentaire au Sénégal ?*

Yeesal : S'il y a une volonté politique et que tous les efforts concentrés sur l'agriculture conventionnelle sont reproduits sur l'agroécologie, on peut atteindre la sécurité alimentaire.

Agridape : *Quelles recommandations pouvez-vous faire à l'endroit des décideurs politiques ?*

Yeesal : On leur demande de donner une chance aux gens qui portent leur choix sur l'agroécologie ; de leur octroyer les moyens d'œuvrer et de développer leur savoir-faire dans ce secteur. Mais on leur demande surtout d'accompagner la jeunesse comme celle impliquée dans le projet Yeesal dans leur initiative d'apporter des innovations dans le secteur agricole.

Agridape : *Quels messages lancez-vous aux jeunes tentés par l'immigration clandestine en abandonnant les champs ?*

Yeesal : Il faut que ces jeunes sachent que « Rome ne s'est pas faite en un jour ». Donc, l'Afrique ne se fera également pas en un jour. Il faut les former pour une meilleure compréhension de l'entreprenariat et qu'ils soient accompagnés dans la gestion d'une entreprise. D'ailleurs l'objectif de Yeesal est d'accompagner les jeunes pour un avenir meilleur.

Propos recueillis par Rokhaya Faye
IED Afrique

BIBLIOGRAPHIE

Répondre aux défis du XXI^e siècle avec l'agroécologie : pourquoi et comment?



Etude réalisée par le GRET et AVSF en partenariat avec Coordination SUD, 2013, 2e édition, 62 pages.

L'agroécologie constitue un élément de réponse à la crise dont souffre souvent l'agriculture (l'une des composantes de cette crise étant la crise de reproduction des écosystèmes cultivés) et aux impacts négatifs et limites du modèle « productiviste » issu de la révolution verte. Dans une première partie, ce rapport analyse dans quelle mesure et à quelles conditions l'agroécologie répond aux défis actuels et à venir auxquels doit faire face l'humanité : sécurité alimentaire, génération de richesses et de revenus, emploi, santé, gestion des ressources non renouvelables, restauration de terres, biodiversité, résistance aux phénomènes climatiques extrêmes, lutte contre le changement climatique.

Dans une seconde partie, les conditions de développement de l'agroécologie sont analysées, à savoir : des politiques favorables à l'agriculture familiale en général, car ce type d'agriculture apparaît comme le plus à même de mettre en œuvre des pratiques agroécologiques ; l'encouragement à la transition vers l'agroécologie ; l'accès sécurisé au foncier ; l'appui aux investissements dans l'agroécologie ; la génération et la diffusion de connaissances et savoir-faire spécifiques ; la promotion et la valorisation des produits issus de l'agroécologie ; la promotion de la biodiversité cultivée et la protection contre les OGM ; une politique agricole globalement cohérente avec ces objectifs. Le rôle de la coopération internationale par rapport à ces objectifs est également abordé.

Des projets de terrain, un plaidoyer au service des paysans
Agroécologie et développement durable



Rapport produit par Secours catholique France-Caritas France, 2016, 48 pages

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif au sein de la direction action et plaidoyer internationaux (DAPI) du Secours Catholique-Caritas France, en lien étroit avec nombre de ses partenaires. Une quarantaine de personnes y ont activement contribué ; qu'elles en soient toutes sincèrement remerciées. Le rapport a été coordonné par Jean Vetraino, avec l'appui essentiel de Jean-Noël Ménard et Vincent Minouflet. Ce rapport adresse seize recommandations – quatre pour chacune des parties – aux décideurs politiques, indiquant clairement dans quel sens aller en matière d'agriculture durable. Ces recommandations se basent sur les expériences et savoirs de nos partenaires des pays du Sud. « L'agroécologie est politique » déclaraient les participants au forum international pour l'agroécologie de Nyéléni (Mali), au sens où elle nécessite de changer les structures de pouvoir défavorables aux paysans¹⁴⁴. Olivier De Schutter la décrit en effet comme « un mode de développement agricole qui n'entretient pas seulement des liens conceptuels solides avec le droit à l'alimentation, mais qui a aussi produit des résultats avérés, permettant d'accomplir des progrès rapides dans la concrétisation de ce droit fondamental pour de nombreux groupes vulnérables dans différents pays et environnements ».

Jouez avec les 17 Objectifs de développement durable. L'alimentation et l'agriculture, au cœur des 17 Objectifs de développement durable



Document produit par l'AFD en partenariat avec le Cirad, 5 pages

En 2015, les Nations Unies se sont fixé 17 Objectifs de développement durable (les ODD). Ils vont guider tous les pays du monde, au Nord comme au Sud, jusqu'en 2030. L'alimentation, l'agriculture et l'environnement sont au cœur de cet immense défi.

L'AFD et le Cirad ont un rôle commun : renforcer les partenariats entre la France et plus de 90 pays. Les deux institutions interviennent ensemble dans les pays du Sud pour que les territoires ruraux et les filières agricoles contribuent à un développement équitable et durable de la planète.

À quelles conditions la mise en œuvre des ODD pourrait-elle contribuer à la sécurité alimentaire ?



Institut du développement durable et des relations internationales de Paris

Cette publication a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme « Investissements d'avenir ».

Le groupe de travail ouvert des Nations unies travaillant sur l'agenda du développement après 2015 a proposé en juillet 2014 que le deuxième ODD vise à « mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, ainsi que promouvoir une agriculture durable ». Face au bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en matière de sécurité alimentaire, le défi de l'agenda du développement après 2015 est de taille.

Il envisage de faire le lien entre les 4 dimensions de la sécurité alimentaire (accès, disponibilité, qualité, stabilité) et la durabilité, un concept non moins complexe. En quoi la mise en œuvre des ODD permettra-t-elle de faire mieux que les OMD, dans un contexte où le changement global rend l'atteinte des objectifs probablement plus complexe encore ? Cet article revient sur les leçons à tirer des OMD pour la sécurité alimentaire et identifie les conditions auxquelles la mise en œuvre des ODD pourrait changer la donne.

BIBLIOGRAPHIE

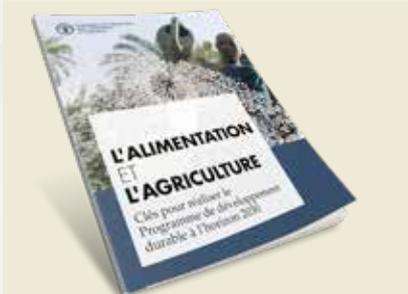
Vers la dissémination des pratiques agroécologiques en Afrique de l'Ouest ?



Compte-rendu des Rencontres de l'Agroécologie Du 16 au 19 Février 2015 à Betta, Burkina Faso, 37 pages

Les Rencontres de l'Agroécologie organisées par Terre & Humanisme et ses partenaires ouest africains se sont déroulées au centre de formation en agroécologie de l'AIDMR (Association Interzones pour le Développement en Milieu Rural) situé à Betta, dans la commune de Ziniaré, Burkina Faso, du 16 au 19 Février 2015. Ces Rencontres ont vu la participation de 145 acteurs de terrain, paysans, animateurs, formateurs, tous engagés dans la promotion de l'agroécologie de manières diverses, appartenant à 74 structures (ONG, organisations de producteurs, associations, média, etc.) et venant de 9 pays (Burkina Faso, Mali, Togo, Bénin, Niger, Mauritanie, Belgique et France). Accueillir 145 personnes sur un site rural non relié aux réseaux d'eau et d'électricité, pendant la saison sèche, reste un défi logistique, qui fut relevé haut la main par l'équipe de l'AIDMR. Pendant 4 jours, dans un cadre simple et convivial, l'ensemble des participants ont pu se rencontrer, apprendre, échanger, réfléchir, débattre lors des différentes conférences, tables rondes, travaux de groupes, ateliers pratiques et animations... Enfin et surtout, la présence et la conférence donnée par Pierre Rabhi, invité d'honneur de ces Rencontres a pu inspirer les participants sur le sens de la démarche agroécologique. Ce rapport retrace les principaux échanges ayant eu lieu pendant ces Rencontres de l'Agroécologie.

L'alimentation et l'agriculture clés pour réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030



FAO, 2016

Défini, conçu et entièrement adopté par les pays suite à une consultation multilatérale mondiale la plus large et approfondie de l'histoire, le Programme pour 2030 se met en action. Les ODD sont la principale référence des politiques et des programmes de développement au niveau national. Chaque pays devra désormais revoir les 17 objectifs et déterminer comment ils pourront les atteindre avec des plans de développement réalistes, et quels efforts engager au niveau national pour produire un réel changement – en se basant sur leurs propres priorités, besoins, stades de développement, capacités, ressources, stratégies et alliances.

Comme la coopération entre les pays augmente, le soutien des Nations Unies aux États membres est en train de s'inverser - avec une moindre importance portée aux projets communs, et plus d'attention donnée aux recommandations politiques, aux capacités de développement des institutions et au suivi des progrès. Le rôle des Nations Unies en tant que système organisateur et facilitateur des processus de soutien et des partenariats, jouera un rôle fondamental pour mettre en œuvre les transformations.

Les bureaux de la FAO dans les pays se sont maintenant alignés aux efforts des Nations Unies. Les équipes pays s'assurent que les ODD sont intégrés dans les programmes à l'échelle nationale et régionale. Dans le même temps, tous les acteurs du développement revoient leur soutien aux pays qui adoptent les ODD.

Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités et perspective



La revue Grain de sel, numéro juillet 2013 – juin 2014, Inter-réseaux, 43 pages

En Afrique de l'Ouest et du Centre, si les pratiques dites « agroécologiques », comme le zaï ou l'usage d'arbres, sont loin d'être nouvelles, il semblerait que le terme suscite là aussi un intérêt croissant. Plusieurs organisations de producteurs en particulier développent des dispositifs de formation et des activités de promotion et de sensibilisation sur des pratiques agroécologiques. Au niveau régional,

la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) se sont engagés à consacrer un milliard de dollars à des projets dans douze pays, visant à mettre en œuvre des approches intégrées de gestion durable des terres, de l'eau et des forêts et des actions liées à la prévention des risques et à l'adaptation aux changements climatiques. Derrière ce foisonnement apparent d'initiatives et de publications se dessine un certain nombre de questions. Tout d'abord, quelle(s) définition(s) les acteurs donnent-ils de l'agroécologie et quelles représentations du développement agricole ces définitions laissent-elles entrevoir ?

Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire



Rapport, FAO, 2007

La Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire s'est tenue en marge de la trente-troisième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, à la FAO (Rome). L'objectif de cette Conférence était de mettre en lumière l'importance de l'agriculture biologique pour la sécurité alimentaire, grâce à l'analyse des informations disponibles dans différentes régions agroécologiques du monde. Les participants ont défini les potentiels et les limites de l'agriculture biologique, en fonction de sa capacité à faire face au défi de la sécurité alimentaire, notamment les conditions nécessaires à son succès.

La Conférence était ouverte aux institutions de la société civile, afin de stimuler le dialogue entre les secteurs public et privé dans le domaine de l'agriculture biologique. Y ont participé quelque 350 participants issus de plus de 80 pays, dont des représentants de 66 États Membres de la FAO, de trois institutions des Nations Unies, de cinq institutions intergouvernementales, de 15 organisations internationales non gouvernementales, de 30 organisations nationales non gouvernementales, de 24 instituts de recherche, de 31 universités, de huit entreprises privées et de neuf groupements d'agriculteurs.

SITES WEB ET LIENS

www.gret.org

Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, qui agit du terrain au politique, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ses professionnels interviennent sur une palette de thématiques afin d'apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire. Ses 714 professionnels mènent 150 projets par an dans 22 pays.

Le Gret intervient sur le développement rural et les filières agroalimentaires, en recherchant des modèles favorisant la durabilité sociale, économique et environnementale de la petite agriculture familiale. L'approche du Gret se fonde sur une intégration des dimensions foncière, productive (en favorisant des approches agroécologiques) et commerciale.

www.avsf.org

AVSF milite pour un retour aux fondements de l'agriculture, dont nombre d'agricultures paysannes du monde sont encore porteuses : utiliser au mieux les écosystèmes et améliorer naturellement leur productivité. AVSF promeut donc l'agroécologie qui constitue une évolution inéluctable et a déjà prouvé au Sud son efficacité avec des gains de rendements élevés. Agroforesterie, pratiques d'intégration agriculture-élevage, semis sous couvert végétal, associations de cultures : toutes ces pratiques limitent l'introduction d'intrants extérieurs (pétrole, engrais, pesticides), préservent la fertilité et la vie des sols de même que la biodiversité, contribuent à approvisionner villes et campagnes avec des aliments sains et de qualité. Enfin, par la promotion de filières plus courtes, l'agroécologie permet le développement d'une agriculture plus locale, ancrée sur les territoires, dans une relation commerciale de proximité avec les consommateurs.

Agrisud.org

Agrisud est une organisation qui œuvre avant tout de faire passer des personnes de cette pauvreté à une situation

d'autonomie économique et sociale, et ce en mobilisant en particulier les ressorts de l'économie pour proposer des solutions durables. En combinant un ensemble de pratiques adaptées aux contraintes et ressources locales, l'agroécologie contribue à préserver les écosystèmes, lutter contre la déforestation et améliorer la résilience aux changements climatiques, tout en visant des performances économiques.

www.cariassociation.org

Acteur de la société civile reconnu à travers les réseaux qu'il coordonne, le CARI s'est positionné auprès de la Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification pour accompagner et faire entendre la voix des populations rurales en zones arides. Également impliqué dans des projets de terrain en matière de gestion durable des terres avec ses partenaires, le CARI tire sa force dans sa capacité à faire le lien entre les actions de développement dans les territoires, l'organisation des acteurs et l'interpellation des décideurs à différentes échelles.

www.afriqueverte.org

Afrique Verte International, un réseau de 5 organisations : AcSSA Afrique Verte Niger, AMASSA Afrique Verte Mali, APROSSA APROSSA Afrique Verte Burkina, AGUISSA Afrique Verte Guinée et Afrique Verte en France, tous partenaires pour la sécurité et la souveraineté alimentaires au Sahel.

Lien sur les enjeux de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest

<https://www.avsf.org/fr/posts/2113/full/agroecologie-en-afrique-de-l-ouest>

Le projet agroécologie en Afrique de l'Ouest commencé en Novembre 2016 se concentre sur les régions de Fatik au Sénégal, de l'Est au Burkina Faso et des Savanes au Togo. Ces zones sont pour l'instant principalement utilisées pour la culture de céréales et sont touchées par des problèmes de dégradation des terres agricoles, des conditions de pluviométrie et une

dégradation des ressources naturelles.

Lien sur recherche et ODD

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2017/evenements/le-cirad-et-les-odd>

En 2015, tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies se sont accordés sur 17 Objectifs universels de développement durable (ODD), pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices, faire face au changement climatique et construire un monde en commun d'ici à 2030. Comment le Cirad contribue-t-il à la réalisation de ces ODD ?

www.apilaction.net

L'organisation Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL) est créée en 1998 et reconnue ONG nationale en 2004 au Burkina Faso. L'ONG possède plus de 19 années d'expériences dans la mise en œuvre de projets et programme de développement, principalement dans les domaines de la sécurité alimentaire, des renforcements de capacités, du développement local et de la décentralisation, dans des localités les plus difficiles du Burkina. APIL est présente dans 180 villages des régions du Centre, du Centre Nord et du Plateau Central et soutien 72 000 familles pauvres. Pour réaliser ses objectifs

Lien d'une plateforme internationale sur l'agriculture durable

<http://www.fao.org/family-farming/fr/>

La FAO a mis en place cette plateforme pour inviter les acteurs de développement à partager diverses expériences sur l'agriculture familiale dans toutes ses composantes. Les publications proviennent de toutes les régions du monde et touchent plusieurs thématiques liées à l'agriculture au sens large.

OPINION

L'agroécologie peut-elle répondre aux défis du XXI^{ème} siècle ?



Laurent Levard

Face à la crise écologique dont souffre l'agriculture et aux impacts négatifs et limités de la « révolution verte », de multiples démarches visent à mettre en œuvre une agriculture agroécologique. L'agroécologie répond aux défis à venir de l'humanité (sécurité alimentaire, développement des pays du Sud, emplois, transition écologique des modes de production et de consommation). Mais sa généralisation nécessite un soutien et des politiques publiques appropriées.

Les pratiques agricoles conditionnent à la fois la production de court terme et l'évolution de l'écosystème cultivé (fertilité du sol, biodiversité, microclimat). Depuis la naissance de l'agriculture, diverses évolutions de ses méthodes et techniques se sont succédé, en vue d'une amélioration de son potentiel productif. Aujourd'hui, le secteur souffre d'une crise écologique majeure qui le remet profondément en cause. Du fait de la pression démographique, d'anciens systèmes de gestion de la fertilité (l'agriculture forestière, par exemple) ont disparu sans être remplacés.

De plus, les effets négatifs de la « révolution verte » sont multiples : dégradation de la fertilité des sols, pertes de terres agricoles, diminution de la biodiversité, épuisement de ressources non renouvelables, dégradation des paysages, contribution au changement climatique. Dans les milieux fragiles, où le climat est

instable, la « révolution verte » a donné peu de résultats et les paysans s'y opposent souvent. Ailleurs, après avoir permis une forte hausse des rendements, elle semble atteindre ses limites.

L'agroécologie peut contribuer à la sécurité alimentaire, grâce à une augmentation du rendement agricole global et à une réduction de sa variabilité d'une année sur l'autre. C'est le cas, notamment, quand elle répond à la crise de fertilité des écosystèmes. Les situations sont plus contrastées lorsqu'elle vient remplacer des systèmes issus de la « révolution verte ».

Du fait de la diversification des productions, l'agroécologie permet une amélioration de la qualité nutritionnelle et de l'alimentation. Elle offre l'avantage d'une baisse des coûts de production (intrants externes), génère de l'emploi et augmente le revenu et l'autonomie des femmes. Au niveau territorial, on observe des effets indirects sur les revenus et l'emploi (création de filières, stimulation du commerce local, etc.).

En limitant fortement les intrants chimiques, l'agroécologie contribue à réduire les risques pour l'environnement et la santé des populations. L'utilisation de ressources non renouvelables diminue : eau agricole, énergie, phosphore et potassium. Ses méthodes favorisent la biodiversité et veillent à la fertilité des sols, permettant de récupérer des terres devenues improductives, d'améliorer la résistance aux accidents climatiques (diversité des activités, pratiques de protection des sols) et de participer à la lutte contre le changement climatique.

Quelles conditions pour le développement de l'agroécologie ?

La transition agroécologique suppose un soutien prioritaire à l'agriculture familiale. En effet, celle-ci regroupe l'immense majorité des agriculteurs, au niveau mondial, et est à l'origine de près de 70 % de la production. De plus, l'agroécologie repose largement sur des connaissances et des savoir-faire accumulés au cours des siècles par l'agriculture familiale,

qui devra sa survie à l'amélioration de l'écosystème, dont dépend à long terme sa propre reproduction sociale. Encore faut-il que les conditions socio-économiques de la production y soient favorables.

Il importe que les politiques agricoles génèrent un environnement propice à l'agriculture familiale. Soulignons que si celle-ci réussit à concilier les objectifs de court et de long termes (dont la reproduction de l'écosystème) en période de relative prospérité, elle privilégie en situation de crise le court terme, voire sa survie immédiate. La transition agroécologique devient alors illusoire, d'autant qu'elle implique des investissements initiaux importants (y compris en travail) et présente un risque aux yeux des agriculteurs. L'État doit donc tout particulièrement encourager ces investissements pendant la période de transition (subventions, crédits spécifiques). La sécurisation de l'accès à la terre est cruciale, car les investissements dans l'écosystème peuvent difficilement être mis en œuvre, si la famille n'est pas certaine de bénéficier des résultats.

L'agroécologie suppose par ailleurs des connaissances et des savoir-faire spécifiques, souvent préexistants localement. La recherche agronomique devrait s'appuyer davantage sur les solutions agroécologiques, en articulation avec les expérimentations paysannes

et les échanges d'expériences entre agriculteurs, sans oublier les organisations de producteurs. L'enseignement agricole ne porte pas encore assez sur le fonctionnement des écosystèmes cultivés et les logiques économiques paysannes, et omet de valoriser les connaissances et les savoir-faire des paysans.

L'État et les collectivités locales auraient tout intérêt à s'engager dans la valorisation des produits de l'agroécologie par la création de filières, le soutien des systèmes de garantie participative, les achats publics, la promotion de marchés paysans, etc.

L'agro-écologie repose sur la préservation et la valorisation d'une grande diversité génétique, d'où la nécessité de reconnaître la possibilité pour les agriculteurs de réutiliser, échanger, vendre les semences et protéger l'agriculture des contaminations par les OGM.

Il ne s'agit donc pas seulement de « verdir » quelques composantes de la politique agricole, mais de la réorienter, tout en veillant à la cohérence de l'ensemble des décisions prises, y compris dans d'autres secteurs d'activités. La coopération internationale a un rôle à jouer : appui aux politiques nationales, mise en valeur des méthodes des programmes de recherche, promotion d'échanges de pratiques et d'expériences (vers une plateforme mondiale

des compétences ?), soutien à la résistance contre les intérêts des lobbys.

L'agroécologie n'est pas une approche dogmatique ou réductrice. La transition agroécologique, qui prend en compte toutes les marges de progrès possibles pour remplacer peu à peu des techniques conventionnelles non-adaptées, mérite une ambition partagée des différents acteurs pour, avec un minimum de bon sens, revenir aux fondamentaux de l'agriculture et construire sur les territoires des systèmes agricoles et d'échanges plus autonomes, moins risqués pour notre société. C'est cette agroécologie paysanne qui permettra de revaloriser le métier, les savoirs et les savoir-faire des paysans. Elle recréera du lien social, basé sur le respect et la confiance entre la société et une agriculture qui ne viole plus la nature.

Ingénieur agronome, spécialisé en développement agricole au Gret

Cet article s'appuie sur le rapport de la commission Agriculture et Alimentation (c2a) de Coordination Sud « Répondre aux défis du XXIe siècle avec l'agro-écologie : pourquoi et comment? » et de la note du même nom.

Visitez
la page web
de AGRIDAPE

[http://www.iedafrique.org/
agridape.html](http://www.iedafrique.org/agridape.html)

Evaluation des pratiques agroécologiques Les avancées du GTAE



Le Groupe de travail sur la transition agroécologique (GTAE), créé en début 2016 par le Gret, AVSF, AgriSud et le CARI, s'est notamment donné pour objectif de construire une méthodologie commune pour l'évaluation des pratiques agroécologiques. Il s'agit d'évaluer à la fois les facteurs favorables et défavorables à l'expérimentation et au développement de l'agroécologie, les impacts agro-environnementaux des pratiques agroécologiques (fertilité des sols, végétation, biodiversité, etc.) et leurs impacts socio-économiques (revenus agricole, valeur ajoutée, emploi, sécurité alimentaire, etc.).

Gâce à un financement de la CEDEAO, les quatre organisations membres du GTAE se sont alliées à d'autres organisations partenaires pour mener ce type d'évaluation dans trois petites régions ouest-africaines, au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo, à partir d'une méthodologie commune. Ce travail, réalisé dans le cadre du projet CALAO (Capitalisation d'expériences d'acteurs pour le développement de techniques agroécologiques résilientes en Afrique de l'Ouest), a été mené à bien, d'une part par trois

stagiaires de la formation en agriculture comparée d'AgroParisTech pour ce qui est des évaluations socio-économiques, et d'autre part par trois stagiaires issues de trois universités ouest-africaines (UNB, UCAD, Université de Lomé) pour ce qui est des évaluations socio-économiques, avec, dans tous les cas, la participation de leurs professeurs respectifs. Etaient également associées à l'étude les ONG intervenant dans les trois régions (ARFA au Burkina Faso, ENDA PRONAT au Sénégal, RAFIA et INADES au Togo).

Résultats du projet CALAO : premiers pas vers l'évaluation des pratiques agroécologiques

A l'occasion d'un séminaire régional organisé à Dakar les 18 et 19 octobre sous la responsabilité d'ENDA PRONAT, les principaux résultats de l'étude ont été présentés et mis en discussion, en présence de l'ensemble des partenaires du projet et d'autres représentants d'institutions publiques, scientifique (IRD) ainsi que de l'organisation paysanne sénégalaise FONGS.

LU POUR VOUS

Le séminaire, auquel 34 personnes ont participé, a donné lieu à des riches échanges, aussi bien sur le contenu des études que sur les questions méthodologiques. A l'issue de ces premiers résultats et de ces échanges, un rapport de synthèse et une note synthétique sera préparée par le Gret.

Le séminaire a notamment mis en avant la nécessité d'évaluer non pas des pratiques agroécologiques individuelles, car celles-ci ne peuvent être isolées d'autres pratiques. Ce sont en fin de compte des systèmes plus ou moins agroécologiques qu'il convient d'évaluer, aussi bien au niveau de la parcelle (systèmes de culture), de l'exploitation agricole (système de production) que de régions entières (système agricole).

Les critères d'évaluation doivent également être liés au contexte. Ainsi, a été mise en avant l'utilité de solides études de systèmes agraires. Ces études sont nécessaires pour l'évaluation socio-économique. Mais, elles permettent aussi de mieux raisonner les critères les plus pertinents pour l'évaluation agro-environnementale en fonction des problématiques générales rencontrées dans la région, et de raisonner l'échantillonnage pour cette évaluation. Par ailleurs, le champ de l'évaluation doit intégrer à la fois les pratiques agroécologiques traditionnelles que les pratiques introduites plus récemment par des organismes extérieurs (ONG, recherche, etc.).

Concernant les facteurs favorables ou limitants pour le développement de l'agroécologie, divers facteurs ont été abordés : l'adéquation entre les pratiques agroécologiques et les objectifs des agriculteurs et agricultrices, l'accès aux moyens de production et son financement, l'environnement agro-environnemental, l'environnement socio-économique, les conditions d'accès au foncier et aux ressources naturelles, la production et l'accès à la matière organique (laquelle est bien souvent au centre de la transition agroécologique), le travail nécessaire, les politiques publiques, les méthodes d'intervention qui promeuvent l'agroécologie.

Il est apparu clairement que la problématique qui doit être raisonnée n'est pas tant celle des facteurs plus ou moins favorables à telle ou telle pratique, mais celle de l'ensemble des conditions de la transition d'un type de système d'agriculture à un autre système.

Les évaluations agro-environnementales ont mis en évidence les effets positifs des pratiques agroécologiques en termes de fertilité des sols (matière organique, enracinement), de rendements agricoles (en moyenne, de l'ordre de +50%) et de reforestation des paysages agraires.

Les évaluations socio-économiques ont quant à elles mis en évidence les impacts en termes de revenu agricole, de valeur ajoutée, d'emploi et de sécurité alimentaire. Par exemple,

dans la région sereer du Sénégal, les systèmes agroécologiques basés sur une forte intégration entre agriculture et élevage permettent au minimum un doublement des revenus agricoles par actif par rapport à d'autres systèmes par ailleurs comparables, tant du fait de l'amélioration des rendements que de la croissance de la production animale. Cette dernière a également un impact en matière d'alimentation des familles, avec notamment un accroissement de la consommation laitière.

Un prochain séminaire du GTAE programmé les 14-15 décembre à Paris

Dans la continuité du projet CALAO, le GTAE organisera les 14 et 15 décembre prochain un séminaire méthodologique à Paris avec l'appui de l'AFD (Agence française de développement). Ce séminaire portera sur les méthodes d'évaluation des pratiques agroécologiques. L'expérience et le bilan du projet CALAO y seront présentés, ainsi qu'une dizaine d'autres méthodologies mises en œuvre par divers organismes français ou étrangers. Il est attendu de ce séminaire, pour lequel nous comptons sur la présence d'une centaine de participants, de progresser dans la définition d'une méthodologie pertinente d'évaluation des pratiques agroécologiques, à la fois utile pour les opérateurs et en matière de plaidoyer auprès des décideurs.

Source : <http://www.cariassociation.org/Actualites/Evaluation-des-pratiques-agroecologiques-les-avancees-du-GTAE>

SUIVI POUR VOUS

FAO : 400 participants attendus au deuxième Symposium international sur l'agroécologie



Symposium de la FAO sur l'agroécologie en 2015 à Dakar

Crédit Photo: IED Afrique

S'appuyant sur le premier Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition tenu à Rome en 2014 et les dialogues régionaux qui ont suivis en 2015 et 2016, la FAO accueillera le deuxième Symposium international sur l'agroécologie. Le thème de cette édition est « agroécologie au service des Objectifs de développement durable (ODD) ».

Ce deuxième symposium vise à faire passer l'agroécologie du dialogue à l'action aux niveaux régionaux et

nationaux. Il sera une occasion de partager des idées et expériences, tout en discutant des politiques et actions susceptibles de soutenir l'agroécologie dans la réalisation des ODD et accompagner la décennie de l'agriculture familiale.

Le Symposium adoptera une approche multipartite, multisectorielle et multidisciplinaire. Environ 400 participants sont attendus. Ils seront des décideurs politiques et responsables gouvernementaux, des praticiens de l'agroécologie et des représentants

de la Société civile, des chercheurs, du secteur privé et des représentants de plateformes de dialogue régionales.

SUIVI POUR VOUS

“

Adoption officielle de la décennie pour l'agriculture familiale

”

L'objectif principal du cours régional d'agroécologie pour l'Afrique francophone est de contribuer à la transition des systèmes de production agricoles sur le continent, de l'agriculture conventionnelle à tendance industrielle vers l'agroécologie. Pour atteindre cet objectif, il ne suffira pas de renforcer les connaissances des participants, mais il faudra créer les conditions pour qu'ils deviennent des acteurs du changement. Ceci suppose une réelle immersion dans la réalité à changer, une réflexion critique personnelle qui conduit à un engagement personnel pour des initiatives de changement individuelles et collectives qui doivent viser la promotion et l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles aux plans national et régional en Afrique francophone.

“

Cours régional Afrique francophone sur l'Agroécologie (2018)

”

L'objectif principal du cours régional d'agroécologie pour l'Afrique francophone est de contribuer à la transition des systèmes de production agricoles sur le continent, de l'agriculture conventionnelle à tendance industrielle vers l'agroécologie. Pour atteindre cet objectif, il ne suffira pas de renforcer les connaissances des participants, mais il faudra créer les conditions pour qu'ils deviennent des acteurs du changement. Ceci suppose une réelle immersion dans la réalité à changer, une réflexion critique personnelle qui conduit à un engagement personnel pour des initiatives de changement individuelles et collectives qui doivent viser la promotion et l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles aux plans national et régional en Afrique francophone.

Le cours s'adresse prioritairement aux leaders paysans, mais peuvent être aussi admis à y participer le personnel des organisations de la Société Civile et de l'administration publique qui accompagnent les paysans dans leur travail, les techniciens agricoles ou les élus locaux, les enseignants des écoles d'agriculture, les jeunes chercheurs, les professionnels des média.

“

Enda Pronat réédite les journées de l'agroécologie au Sénégal

”

La question de l'agroécologie et du changement d'échelle est devenue une question politique au niveau local, national, sous régional et international. De ce fait, un atelier sous-régional de plaidoyer sur l'agroécologie a été co-organisé par Enda Pronat et le ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) à Dakar en novembre 2016. Il avait permis aux participants de discuter des enjeux de l'agroécologie, de partager des initiatives et de formuler des recommandations pour une meilleure intégration de l'agroécologie dans les

politiques nationales, notamment l'idée de formaliser, sous l'égide du MAER, la plateforme nationale des acteurs de l'agroécologie au Sénégal. En continuité de cet atelier, Enda Pronat, en collaboration avec la FENAB, le Réseau des Villes et Communes Vertes du Sénégal, la FAO et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, propose de faire le suivi des recommandations de 2016.

Les journées de l'Agro écologie seront célébrées les 5 et 6 février 2018, à la Place du Souvenir de Dakar, sous la présidence du MAER et avec l'appui financier de MISEREOR et d'OSIWA.

L'objectif de cette journée est de de contribuer à l'émergence et/ou au développement de politiques et programmes fondés sur les principes de l'agroécologie et sur une gouvernance transparente et équitable du foncier.



Partage de Savoirs entre Paysans Sénégalais à travers la Vidéo Participative

En juin et juillet 2017, l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP) a organisé des séances de formation en vidéo participative pour renforcer l'échange de savoirs entre associations paysannes sénégalaises. La vidéo participative est une approche qui permet d'apprendre à utiliser la vidéo au sein même de la communauté. Les participants ont eu ainsi l'opportunité de faire des films sur des thématiques qui leur sont importantes et qu'ils souhaitent partager avec d'autres associations paysannes nationales et internationales. Les paysans ont également souhaité se former en vidéo participative car cette méthode était perçue comme une bonne façon de créer des liens intergénérationnels : les personnes plus âgées et expérimentées cherchent des façons de partager leurs savoirs et les plus jeunes sont attirés par les aspects techniques et technologiques de la vidéo participative.

Les quatre associations paysannes participantes étaient : le Centre AFAFA (Ndiémane, département de Mbour), l'Union des Collectivités de Tattaguine (Diourou, département de Fatick), l'Union des Groupements Paysans de Meckhé (Lissar, département de Tivaouane) et Timtimol (Guédé Chantier, département de Podor). Chaque association devait à son tour accueillir cet atelier de formation dans sa zone ce qui a permis d'avoir un nombre important de participants suivant les différentes zones d'intervention.

La formation était ouverte à un minimum de 7 personnes, à savoir, cinq femmes et deux jeunes hommes. Les femmes voulant participer devaient remplir certaines conditions préalables : être paysannes et respecter les normes agroécologiques ; être disponibles en cas de besoin ; être mariées et résider dans la zone d'intervention du projet (pour assurer que les personnes-ressources restent regroupées et puissent s'entraider) et avoir l'autorisation de leurs maris. Les formations en vidéo participative étaient orientées davantage vers les femmes paysannes, car elles sont souvent marginalisées dans les démarches de formation et de partage de savoirs agricoles et technologiques, alors qu'elles sont essentielles dans la production et la préparation d'aliments pour le foyer et dans l'éducation des jeunes générations. Les jeunes hommes devaient être paysans et respecter les normes agroécologiques ; être résidents dans la zone d'intervention et être disponibles en cas de besoin. Le projet était ouvert aux jeunes hommes qui souvent migrent vers les grandes villes alors qu'ils auraient préféré trouver un futur durable dans leur village. Néanmoins, la formation était ouverte à tous les membres des associations qui souhai-

taient apprendre les techniques de la vidéo participative, ce qui a fait que le nombre total de participants par formation était de 7 à 50 personnes.

Les participants étaient totalement libres de choisir les thèmes explorés dans leurs vidéos, et, si tous les participants étaient consentants pour partager les résultats de leur travail, le matériel préparé était partagé avec les associations paysannes participantes, l'ASPSP et publié dans des médias sociaux tels que YouTube et Facebook pour une diffusion sans frontières. Chaque formation avait deux ou trois co-facilitateurs : une co-facilitatrice étrangère spécialiste en audiovisuel et vidéo participative, et deux co-facilitateurs (une femme et un homme) sénégalais qui connaissaient bien le cadre dans lequel chaque formation était faite et qui parlaient les langues locales. Une préoccupation qui a guidé le projet dès son origine a été l'adaptation des co-facilitateurs aux disponibilités et exigences des participants : de nombreux projets visent à travailler avec des (femmes) paysan(ne)s mais imposent des horaires et des lieux de formation qui sont souvent incompatibles avec les réalités paysannes. Pour ce projet, les co-facilitateurs se sont adaptés aux disponibilités des participants qui ont préféré que les formations durent trois jours et soient faites dans chaque village, pour assurer que les femmes puissent joindre les formations facilement, une fois toutes les tâches ménagères quotidiennes accomplies. De plus, toutes les formations ont été faites en langue locale, pour s'assurer que les populations, surtout celles qui sont habituellement marginalisées, puissent participer à leur aise et communiquer dans la langue qui leur est la plus naturelle. Le fait que la facilitatrice étrangère ne parle aucune des langues locales (seereer,

wolof ou pular) était initialement perçu comme une barrière à la communication, mais cela a finalement été vécu comme une libération des participants : ils pouvaient recevoir tout le soutien technique nécessaire et sentaient toute liberté pour explorer leurs thèmes sans aucune influence extérieure. Cette liberté a donné plus de pouvoir aux participants, maîtres de leurs films communautaires.

Étapes de la formation

Chaque atelier de formation commençait avec l'accueil des co-facilitateurs et des participants choisis par leur association. Chaque participante ou participant devait se présenter et décrire sa motivation et ses attentes par rapport à cette formation. Un contrat de travail a été discuté et adopté par l'ensemble des participants pour les trois jours de formation. Le consentement – chapitre essentiel dans tout travail de vidéo participative – était clairement expliqué et débattu, puis un représentant du groupe était filmé en train de déclarer clairement l'accord final de consentement établi par le groupe. Les activités pratiques commençaient avec la découverte des caméras, et à tour de rôle les participants soit se présentaient à la caméra, soit tenaient la caméra pour filmer leur collègue qui se présentait. Étant donné que pour la grande majorité des participants c'était la première fois qu'ils tenaient une caméra, les images des films introductoires étaient souvent très tremblées. Le second exercice était donc la découverte des trépieds, de leur installation et des exercices de cadrage. Si le temps le permettait, une série d'entretiens étaient filmés pour que les participants s'exercent à poser et répondre à des questions, devant la caméra.

L'après-midi, les participants étaient libres de prendre la caméra et le trépied et d'aller filmer toute personne, paysage ou activité de leur choix.

Le deuxième jour commençait par une session de réflexion et de partage d'expériences. Les participants préparaient ensuite leur premier film, en débattant la thématique du film, le message à transmettre, l'ordre des séquences et tous autres détails du story-board. Chaque groupe partait faire son film, avec ou sans le soutien de co-facilitateurs, selon leur préférence. S'il y avait assez de temps les films étaient ensuite co-édités avec tous les participants (sinon les co-facilitateurs effectuaient le montage en suivant les consignes préalables des participants qui, a posteriori, pouvaient encore corriger et améliorer le montage).

Le troisième jour commençait par une discussion de groupe sur les motivations et les attentes des participants, et les objectifs de groupe pour ce dernier jour de formation. Le premier exercice était la présentation des aspects techniques de la vidéo, tels que recharger les batteries des caméras, changer de carte-mémoire, connecter les caméras aux baffles et projecteur, etc. Ensuite, un second film était préparé par les participants et co-édité selon les disponibilités des participants.

Tous les exercices filmés étaient immédiatement projetés pour que les participants puissent voir leur travail et discuter des aspects positifs ou à corriger au fur et à mesure de la formation. Chaque soir de formation, après le dîner, une projection publique était organisée pour donner à voir au reste de l'association de paysans et au village le travail effectué pendant la journée. Ces projections publiques étaient essentielles pour montrer l'importance et les résultats de la formation en vidéo participative et pour avoir la reconnaissance et l'aval des sages et des responsables de village.

Enjeux et défis

De nombreux candidats étaient inquiets car ils craignaient qu'avoir reçu une éducation formelle (spécialement en français) ou avoir une connaissance technologique préalable seraient des critères de sélection des participants. Mais ces deux critères n'étaient pas déterminants du tout car le grand avantage de la vidéo participative est que le matériel est relativement simple à utiliser, et grâce aux projections régulières, les

participants voyaient immédiatement les aspects forts et faibles de leurs vidéos et pouvaient ensemble trouver des solutions à mettre en œuvre lors de l'exercice suivant.

Les réactions des participants à la vidéo participative étaient très fortes. Une immense fierté car de nombreux participants, surtout des femmes, affirmaient ne jamais penser qu'ils auraient une opportunité pour apprendre à utiliser une caméra, mais celle-ci a surgi et ils sentaient la fierté d'avoir fait des films et de pouvoir représenter leurs familles et même leurs associations et leurs villages à l'extérieur. L'émotion et la fierté étaient accompagnées d'un grand sens de responsabilité car les participants sentaient qu'ils avaient eu la chance d'être sélectionnés pour cette initiative et donc qu'ils devaient faire de leur mieux pour prouver qu'ils méritaient la confiance de leurs pairs.

Les dynamiques de groupe étaient très fortes, non seulement avec une importante pression communautaire dans une société hautement hiérarchique, mais aussi avec une entraide encourageante entre participants qui rapidement montraient leur intérêt et leurs compétences pour différents aspects de la vidéo participative.

La liberté de choix des thématiques dans les quatorze films effectués a fait ressortir deux grands thèmes importants pour les participants : l'agriculture paysanne et la protection de l'environnement, et les grands événements culturels tels que le mariage et le baptême. Dans la majorité des films, les acteurs – souvent jeunes – parlent de l'importance de la sauvegarde des traditions, concernant les pratiques d'une agriculture protectrice de l'environnement et la sauvegarde des traditions du mariage et du baptême selon les religions et les groupes ethniques respectifs. Il est intéressant de noter que lors des projections publiques, les sages des villages ont manifesté leur surprise et leur joie d'entendre les jeunes parler de la sauvegarde des traditions culturelles et culturelles, alors qu'ils étaient persuadés que ceux-ci n'écoutaient pas et cherchaient seulement la modernisation à tout prix !

Au niveau pratique, le climat a imposé des défis lors de la formation, premièrement à cause de la forte chaleur pré-hivernage – surtout étant donné que trois formations ont été faites

pendant le jeûne du mois du Ramadan – mais aussi à cause de la lumière très intense lors de la réalisation des films, ce qui a compliqué le choix de l'emplacement pour filmer les séquences. Enfin, le dernier aspect qui aurait pu compliquer la vidéo participative était le fait que tout le travail a été réalisé au sein même de la communauté. La vie de la communauté suivait son cours habituel, avec les enfants tout autour, les oiseaux qui chantaient dans les arbres, les animaux domestiques qui vaquaient, et les imprévus familiaux qui occasionnellement interrompaient le travail d'équipe. Toutefois, la vie communautaire n'a pas semblé affecter négativement ni les participants ni les co-facilitateurs ; au contraire, il était important d'inclure ces différents aspects de la vie des paysans dans les films communautaires pour pouvoir faire des portraits fidèles des paysans sénégalais et de leur réalité multi-dimensionnelle. Par exemple, si les femmes ont l'habitude de gérer simultanément la préparation du repas, l'éducation des enfants, le nettoyage de la maison et la sélection de semences, pourquoi ne pas le laisser transparaître dans les films ?

Résultats et démarches futures

Le résultat immédiat de ces formations a été la réalisation de quatorze films sur les pratiques et les traditions culturelles et culturelles de communautés paysannes seereer, wolof et pular du Sénégal. Ces vidéos sont disponibles sur la liste YouTube (<https://goo.gl/qG4631>) et la page Facebook de l'ASPSP (<https://goo.gl/ZdFtFT>). Les formations en vidéo participative ont été d'importantes occasions d'échange de savoirs de paysan à paysan, et des rencontres régulières seront organisées pour renforcer l'échange continu de savoirs techniques et pratiques entre communautés. Forts de leur confiance et de leur savoir-faire, les participants seront maintenant amenés à filmer eux-mêmes les différents événements nationaux et internationaux des organisations paysannes dédiées à la promotion des semences paysannes, de l'agroécologie et des savoirs traditionnels.

Carla Sarrouy Kay

Centre for Agroecology, Water and Resilience, Coventry University, Royaume-Uni
Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, Belgique
Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes, Sénégal

Youssou Sarr

Centre AFAFA, Sénégal
Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes

Contact : carla.kay@coventry.ac.uk

ied infos

Le PRESA veut améliorer l'efficacité du PSE

IED Afrique a organisé du 14 au 16 Novembre 2017 un atelier national de réflexion sur la contribution du Projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA) à l'amélioration de l'efficacité du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Cette rencontre a réuni une vingtaine de participants parmi lesquels des

organisations de la Société civile et de producteurs, des chercheurs, des élus locaux et autorités administratives et des acteurs secteur privé.

Sur la base d'une analyse consolidée des résultats des quatre projets de recherche du PRESA au Sénégal, les participants ont travaillé à la définition de la feuille de route pour le plaidoyer et la mise en application des résultats de la recherche dans les trois axes du PSE : transformation structurelle de

l'économie et croissance inclusive, capital humain et protection sociale et développement durable, Gouvernance, institutions, paix sécurité.

Les participants ont invité le gouvernement du Sénégal à renforcer la communication sur le PSE, à travers notamment la multiplication des sessions de partage avec les acteurs, en assurant une entrée par secteur d'activité (élevage, agriculture, énergie, transport, tourisme durable, etc.)

Le DFC relève le défi de la gestion décentralisée des fonds climat au Sénégal

Mis en œuvre au Sénégal par IED Afrique, le projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC) a expérimenté durant les trois dernières années un mécanisme décentralisé de planification et de financement de projet susceptibles de renforcer la résilience des communautés vulnérables face au changement climatique. Les résultats sont probants. 36 collectivités locales, sur les 37 que compte la région de Kaffrine, ont bénéficié de financement du DFC et initié des projets d'adaptation. 65 projets ont été financés, notamment au profit des femmes et des jeunes.

Les investissements sont réalisés dans les secteurs vitaux comme l'agriculture, l'élevage, l'éducation, l'environnement et l'assainissement, l'accès à l'eau, etc.

Outre l'expérimentation d'une approche d'accès à l'information climatique à Kaffrine, le DFC a lancé l'intégration de la dimension changement climatique dans la planification du développement local, ceci en partenariat avec le Programme National de Développement Local, bras technique de l'Etat du Sénégal dans ce domaine.

Le DFC est un projet de recherche-action qui fait partie du programme BRACED et mis en œuvre en partenariat avec Near East Foundation. Il est arrivé à terme en décembre 2017. Une phase d'extension est prévue à partir de 2018

IED au forum mondial de la Coalition pour l'Economie Verte

IED Afrique était parmi les participants et panélistes de l'édition 2017 du Forum mondial de la Coalition pour l'Economie Verte. La rencontre s'était tenue à Trinidad Tobago en Novembre 2017. Une opportunité pour l'organisation de faire le point sur l'état de la recherche et les efforts du Sénégal en matière de transition vers l'économie verte.

L'objectif du forum était de savoir comment appuyer les entreprises afin qu'elles puissent assurer la transition vers des économies vertes et inclusives. Un défi particulièrement critique pour le Sénégal où le secteur privé qui reste encore largement dominé par un secteur informel fort qui manque parfois d'informations sur les enjeux et opportunités d'une transition vers une économie verte.

GDSP : premier atelier de partage des propositions paysannes

Le Groupe de Dialogue Social et Politique dont IED Afrique est membre a organisé, le 13 décembre 2018, un atelier de partage des propositions des organisations de producteurs (OP) et de la Société civile dans le cadre de la formulation du Programme National d'investissement agricole de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN).

Venus de plusieurs régions du pays et mandatés par les OP, les participants ont validé le document de contribution qui fera l'objet d'un large partage avec les producteurs, les autorités politiques et les partenaires techniques. En outre, il sera transmis aux autorités en charge du pilotage du PNIASAN en guise de contribution paysanne à l'élaboration de la phase 2. Le premier programme de 5 ans a pris fin en 2015.